

Soutien grandissant à la cause sahraouie

L'ÉTAU SE RESSERRE SUR LE MAROC

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7700— MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Traitements d'oncologie

44 MILLIARDS DE DINARS DÉBLOQUÉS PAR LA PCH

Page 2

DROITS À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DE RÉUNION PACIFIQUE

ALGER OUVERTE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ONU



L'Algérie est ouverte aux recommandations de l'ONU s'agissant des droits de l'homme, des droits à l'association et à la réunion pacifique. C'est ce qu'a indiqué Clément Nyaletsossi Voule, rapporteur spécial de l'ONU, qui a effectué une mission d'évaluation en Algérie, à l'invitation des autorités locales.

Page 3

L'AMBASSADEUR DE CHINE :

Alger et Pékin sur la même longueur d'onde

Page 3

ACQUISITION DES VOITURES ÉLECTRIQUES

Les avantages et les incitations

Page 4

LUTTE ANTIDROGUE

Plus de 4 tonnes de kif traité incinérées

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TRAITEMENTS D'ONCOLOGIE

44 milliards de dinars débloqués par la PCH

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a consacré, depuis le début de l'année, 44 milliards de dinars pour l'achat des traitements d'oncologie. C'est ce qu'a déclaré hier le DG de cette institution, Samir Ferhat.

Dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour trouver des solutions aux tensions ayant marqué un certain type de médicament, notamment les médicaments entrant dans les traitements d'oncologie et d'hématologie, le DG de la PCH a affirmé que depuis le 1er janvier dernier jusqu'au 21 septembre courant, un taux de 66 % du budget de son institution été consacré à l'achat des médicaments destinés aux services de traitement des malades atteints de cancer et ceux atteints de maladie du sang. Il a précisé que 44 milliards de dinars ont été consacrés aux traitements d'oncologie et 29 milliards de dinars aux médicaments d'hématologie. Il a ajouté que « la PCH a déployé un grand effort et consacré un budget important afin de garantir la disponibilité des médicaments pour les malades atteints de cancer ».

S'exprimant à l'occasion d'une conférence de presse où il a présenté le bilan de la PCH, Samir Ferhat a tenu à mettre en exergue « les efforts considérables déployés par l'Etat pour fournir des médicaments nécessaires aux traitements des patients en quantités suffisantes et dans les plus brefs délais ».

Il a également révélé que le chiffre d'affaires de la PCH a atteint 106 milliards de dinars au cours de la période précitée. En outre, le conférencier a ajouté que la valeur du stock de la PCH s'élève à la date du 21 septembre à 54 milliards de dinars contre 22 milliards de dinars en septembre de l'année dernière, « ce qui prouve un saut qualitatif dans le renforcement des stocks », a-t-il souligné.

Concernant le budget global consacré à l'achat des médicaments et des équipements médicaux, il a déclaré que le taux des achats de médicaments génériques est de 30 %, ce qui équivaut à 33 milliards de dinars. Quant aux princeps, ils représentent un taux de 59 % du montant global des achats, soit l'équivalent de 65 milliards de dinars. Les médicaments biosimilaires représentent, pour leur part, environ 11 % des achats pour une valeur de 12 milliards de dinars. Le premier responsable de la PCH a précisé, dans ce sillage, que le taux du budget d'achat des médicaments produits localement s'élève à 39 %, ce qui équivaut à une facture de 43 milliards de dinars, tandis que les médicaments importés représentaient 61 % de ce budget, soit l'équivalent de 67 milliards de dinars.



La PCH déploie un grand effort.

Par ailleurs, abordant les ventes de la PCH aux établissements de santé publics et privés, Samir Ferhat a tenu à mettre en exergue le saut qualitatif du volume des ventes en parlant d'une hausse perceptible des ventes depuis 2019. Ainsi, les ventes sont passées d'environ 105 milliards à près de 125 milliards de dinars.

Il a expliqué que cette augmentation est due à plusieurs facteurs dont, notamment, l'ouverture de nouvelles structures de santé, l'introduction de nouveaux types de médicament, la prise en charge des traitements d'oncologie, d'hématologie et des maladies rares ainsi que de l'augmentation des besoins de la population en médicaments et de l'amélioration de la moyenne d'âge des citoyens algériens.

Par ailleurs, abordant la question du cumul des dettes des établissements de santé, le DG de la PCH a affirmé que tous les moyens ont été mobilisés pour assainir cette situation qui mettait en péril l'équilibre budgétaire de cette institution.

A cet effet, suite aux instructions du Premier ministre, une réunion interministérielle a été organisée pour trouver des solutions à cette situation qui perdure depuis des années. A l'issue de cette réunion, il a été décidé l'octroi à la PCH de 75 milliards de dinars en tant que première tranche afin d'effacer partiellement les dettes des infrastructures de santé. En conséquence, la dette des établissements de santé a baissé de 256 milliards de dinars à 169 milliards de dinars.

Samir Ferhat a également annoncé que, dans les prochains jours, une deuxième tranche de 75 milliards de dinars sera également versée à la PCH. Par ailleurs, le DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux a souligné l'importance de la mise en place du bon de commande électronique dans le cadre de la stratégie de la numérisation du secteur. Ce bon de commande électronique destiné aux EPS est dédié au suivi des commandes. Un deuxième bon électronique est destiné aux annexes de la PCH pour la mise en œuvre des commandes et le troisième est destiné au ministère de la Santé (DGPES/DSP).

Samir Ferhat a tenu à souligner que cette stratégie de numérisation contribue à accélérer les réponses aux demandes de commande des établissements de santé et ainsi contribuer à atténuer les perturbations de la disponibilité des traitements pour les patients. Il s'agit également, à travers cette procédure numérique, de prévenir les ruptures en suivant, en temps réel, l'état des stocks disponible.

Sihem Bounabi

LANGAGE DES SIGNES

Le Centre intensif d'enseignement de Béni Messous inauguré

DANS LE CADRE des démarches de l'Etat à concrétiser le principe d'égalité des chances, le Centre intensif d'enseignement du langage des signes a été inauguré, lundi, au niveau de l'Ecole supérieure nationale des enseignants de sourds-muets de Béni Messous.

L'inauguration de ce nouveau Centre se veut « un nouveau jalon qui devra promouvoir la formation supérieure spécialisée dans l'enseignement de la catégorie des sourds-muets », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ajoutant que cela va «permettre à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques une insertion sociale, en assurant un encadrement humain spécialisé qui les accompagne dans l'instruction scientifique ».

S'exprimant à l'occasion de cérémonie de la célébration de la Journée internationale du langage des signes, qu'il a présidée aux côtés de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, il a affirmé que l'organisation de cette initiative s'inscrit dans le cadre « des démarches de l'Etat à concrétiser le principe d'égalité des chances dans l'enseignement et permettre à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques une insertion sociale, en assurant un encadrement humain spécialisé qui les accompagne dans l'instruction scientifique ».

Le ministre a également souligné que l'inauguration du Centre se veut « un nouveau jalon qui devra promouvoir la formation supérieure spécialisée dans l'enseignement de la catégorie des sourds-muets et en concrétisation du principe de la justice sociale pour laquelle a plaidé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

En outre, à l'occasion de cette célébration, le ministre et sa consœur ont procédé au lancement d'une caravane de sensibilisation pour l'apprentissage du langage des signes, organisée sous le slogan « Tu veux mon sourire... apprends mon langage des signes ». Cette caravane sillonnera différentes rues de la capitale et certains établissements d'enseignement et hospitaliers, et ce en vue de sensibiliser à l'importance de l'apprentissage de la langue des signes et relever la conscience de la société en la matière.

Pour sa part, Mme Krikou a mis en avant que « l'intérêt accordé au renforcement des mécanismes d'intégration des personnes aux besoins spécifiques constitue une valeur ajoutée aux programmes globaux d'intégration de ces personnes, conformément à une approche sectorielle conjointe visant à réaliser les principes stipulés dans les dispositions de la Constitution et des lois pertinentes ».

A cette occasion, elle a souligné que le secteur de la Solidarité nationale veille, en coordination avec les secteurs concernés, notamment l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la Formation et l'Enseignement professionnels, à garantir l'égalité des chances en matière d'éducation et d'enseignement pour tous les enfants aux besoins spécifiques à partir de la petite enfance au sein de tous les établissements d'éducation et d'enseignement relevant du secteur de la Solidarité nationale.

En outre, la ministre a salué la décision du Président Tebboune portant création de l'Ecole nationale supérieure des enseignants des sourds-muets, qui constitue, selon elle, « un édifice scientifique unique dans sa spécialisation et riche dans son contenu, car elle améliorera ses capacités et les qualifications de nos enfants malentendants ». Inaugurée l'année dernière, l'École nationale supérieure des enseignants de sourds-muets compte actuellement 912 enseignants qui suivent une formation encadrée par 46 enseignants dans 15 spécialités scientifiques.

Sihem B.

DROITS À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DE RÉUNION PACIFIQUE

Alger ouverte aux recommandations de l'ONU

L'Algérie est ouverte aux recommandations de l'ONU s'agissant des droits de l'homme, des droits à l'association et à la réunion pacifique. C'est ce qu'a indiqué Clément Nyaletsossi Voule, rapporteur spécial de l'ONU, qui a effectué une mission d'évaluation en Algérie, à l'invitation des autorités locales.

Le rapporteur de l'Onu qui se trouve à Alger dans le cadre d'une visite à l'invitation du gouvernement algérien visant à évaluer la mise en œuvre du droit à la liberté d'association et de réunion pacifique, a fait état dans une conférence de presse hier à Alger de « la volonté des autorités algériennes à promouvoir davantage les droits de l'Homme, en sollicitant l'expertise internationale à cet effet ».

Le rapporteur onusien s'est aussi félicité que "le gouvernement algérien s'est engagé à inviter d'autres rapporteurs à venir en Algérie pour des expertises", voyant à travers cette démarche "une ouverture" de la part des autorités algériennes.

Il a indiqué, en outre, avoir "senti une disponibilité" des autorités algériennes à l'"écouter et apprécier" ses "observations préliminaires" qui vont lui permettre d'élaborer un rapport final en 2024 en la matière, une période durant laquelle "le débat se poursuivra avec le gouvernement sur différents points soulevés pendant sa visite de 10 jours" en Algérie, où il a rencontré des membres du gouvernement, des responsables d'instances constitutionnelles et des représentants de la société civile entre autres.

Dans ses recommandations, qui ont également été soumises, en novembre 2022, à la présidence de la République et à l'Observatoire national de la société civile, Amnesty international souligne dans un communiqué parallèle «qu'il est primordial de considérer les associations comme des véritables partenaires dans un dialogue constructif et ouvert ». Elle a aussi demandé aux autorités « de lever toutes les contraintes qui pèsent sur le bon fonctionnement des associations et entravent leur développement».

L'ONG internationale rappelle que la nouvelle Constitution, adoptée en 2020, garantit le droit de créer des associations selon le système déclaratif, exhortant les autorités algériennes à mettre en conformité les garanties constitutionnelles avec la législation nationale.


Clément Nyaletsossi Voule, rapporteur spécial de l'ONU.

A cet égard, Amnesty International fait savoir qu'un projet de lois relatif aux conditions et modalités de création des associations devrait être présenté devant l'Assemblée populaire nationale (APN) durant la session parlementaire 2023/2024. Cette nouvelle loi relative aux associations « doit être en adéquation avec le système déclaratif, tel que garanti par la Constitution et les standards internationaux.

Les autorités doivent abroger les dispositions du code pénal qui entravent le libre exercice du droit à la liberté d'associations, ajoute le document. Amnesty International appelle également les autorités algériennes à consulter l'ensemble de la société civile dans toute sa diversité dans l'élaboration de la loi d'associations.

Pour rappel, le Rapporteur spécial, Clement Nyaletsossi Voule a effectué une visite de dix jours en Algérie, durant laquelle, il a rencontré des représentants du Gouvernement, des membres du Parlement et du ministère de la Justice, des organismes indépendants de surveillance et des membres du bureau local des Nations Unies.

Il a aussi rencontré des acteurs de la société civile, des journalistes, des universitaires, des juristes, des syndicats et des partis politiques. Son rapport sur la situation des libertés de réunion en Algérie sera rendu public en juin 2024.

Mohamed Mecelti

L'AMBASSADEUR DE CHINE :

Alger et Pékin sur la même longueur d'onde

LA CHINE et l'Algérie entretiennent des «relations privilégiées depuis longtemps», a affirmé avant-hier l'ambassadeur de la Chine en Algérie Li Jian, affirmant que les deux pays sont sur la même longueur d'onde sur de nombreux sujets.

«Nous avons des positions et principes similaires voire identiques. Nos deux pays ont fait l'objet tous de l'agression et de l'oppression coloniales, et ont écrit une magnifique épopée de la libération nationale au prix de sang et de vies des deux peuples. Avec les passés et les expériences de lutte similaires, les deux peuples ont très facilement sympathisé l'un avec l'autre», a indiqué M. Li Jian lors de son discours lors de la cérémonie organisée au Palais de la culture commémorant le 74e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

Le diplomate chinois a évoqué la confiance politique mutuelle sino-algérienne qui a atteint un nouveau niveau. Il a rappelé le succès de la visite du Président Tebboune à Pékin à l'invitation du Président Xi Jinping. «Cette visite a permis de réaliser trois percées, à savoir la première rencontre en présentiel entre le Président Xi Jinping et le Président Abdelmadjid Tebboune, la première visite du Président Abdelmadjid Tebboune en Chine depuis son entrée en fonction et la première visite en Chine d'un Président algérien depuis quinze ans» a-t-il dit.

Lors de la visite de Tebboune, Alger et Pékin ont conclu 19 documents de coopération dont 13 mémorandums d'entente couvrant les véhicules électriques, les énergies renouvelables, l'aérospatiale, l'énergie nucléaire civile et d'autres domaines.

Sur le volet économique, M. Li Jian a affirmé que la coopération économique et commerciale sino-algérienne a pris une nouvelle dimension. «La coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Algérie est guidée par le principe de la primauté de l'amitié, et plus de 100 entreprises chinoises sont restées en Algérie pendant la Covid, s'efforçant de maintenir la coopération entre nos deux pays malgré la crise sanitaire».La Chine est l'un des plus importants partenaires commerciaux de l'Algérie. Au cours des huit premiers mois de cette année, le commerce bilatéral a atteint 6,52 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 42,8 % par rapport à l'année précédente.

Le diplomate chinois a également mis en exergue les échanges humains et culturels sino-algériens qui ont connu un nouvel essor.

«Le 60e anniversaire de l'envoi de la mission médicale en Algérie est le point culminant des échanges humains et culturels entre les deux pays de cette année. Au cours des 60 dernières années, la mission médicale chinoise en Algérie a donné près de 30 millions de consultations, aidé à mettre au monde plus de deux millions de nouveau-nés et effectué deux millions d'opérations chirurgicales de différents types».

Nassim Mecheri

LAAGAB RENCONTRE L'AMBASSADEUR DU QATAR

La qualité et la solidité des relations bilatérales saluées

LA CONSOLIDATION des relations bilatérales algéro-qataries notamment dans le domaine de l'information et de la Communication a été au centre des discussions entre le ministre de la Communication, Mohamed Laagab et l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère.

M. Laagab a réaffirmé, lors de cette rencontre, "la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et le Qatar pour inclure tous les domaines", tout en mettant en avant "l'importance de la coopération bilatérale en matière de formation médiatique".

Le ministre a salué "la qualité et la solidité" des relations algéro-qataries au moment où les deux pays s'apprêtent à célébrer en 2024, le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, une occasion, poursuit le ministre, "de diffuser et d'accompagner médiatiquement cet évènement afin de mettre en exergue les relations algéro-qataries à la faveur des acquis et des réalisations enregistrés entre les deux pays", précise le communiqué.

Les deux parties ont évoqué "les différents aspects de la coopération en renforçant davantage les conventions conclues dans le domaine de l'information au service des deux pays, dont le projet du mémorandum de coopération entre l'Établissement public de télévision algérien (EPTV) et la Télévision qatarie en sus de la coopération entre la Radio algérienne et son homologue qatarie".

De son côté, l'ambassadeur qatari a affirmé que "les relations bilatérales sont historiques, fraternelles et sincères", exprimant la disponibilité de son pays "à coopérer et à prêter main forte en matière de formation médiatique".

Les deux parties ont évoqué également "les derniers préparatifs liés à la tenue de la 6e session de la grande commission mixte de coopération entre l'Algérie et le Qatar, dont la date sera fixée ultérieurement, sans oublier le rôle des médias des deux pays pour en assurer le succès", ajoute la même source.

Il est à noter que les deux pays ont franchi des pas importants en matière de renforcement de la coopération dans différents domaines, comme en témoignent la signature de plusieurs mémorandums d'entente et accords de coopération lors de la visite d'Etat du président Tebboune au Qatar, dont un accord portant sur l'établissement de consultations politiques et la coordination entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays et un autre sur la coopération juridique et judiciaire, et la signature de plusieurs accords et mémorandums dans les secteurs du Tourisme, de l'Industrie, de la Santé et de l'Enseignement supérieur. Les deux pays ont lancé les projets de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand et de l'extension du complexe de l'entreprise sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS) à Bellara (wilaya de Jijel).

Rappelant que lors des travaux de la 5ème session de la Grande commission mixte algéro-qatarie, tenue en novembre 2014 à Doha, 13 documents (convention, mémorandums d'entente et programmes exécutifs) concernant plusieurs secteurs dont la Communication, le Tourisme, les Sports, la Jeunesse, l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la Pêche, ont été signés.

M. Mecelti

ACQUISITION DES VOITURES ÉLECTRIQUES

Les avantages et les incitations

En plus d'être vétuste, le parc automobile algérien est énergivore, d'où la nécessité de s'ouvrir aux véhicules électriques. C'est vers les véhicules de transport de voyageurs et de marchandises que les efforts devront être orientés compte tenu de leur grande consommation d'énergie, en sus du véhicule individuel. La question a été au centre des débats de la journée de la mobilité électrique (JMEA) organisée hier à Alger et durant laquelle les incitations à l'acquisition des voitures électriques ont été exposées.

L'Algérie a fait un premier pas dans son orientation vers les voitures électriques à travers l'obligation faite aux concessionnaires automobiles et constructeurs de fournir 15 % de véhicules électriques. Néanmoins, le prix élevé des véhicules électriques en comparaison aux véhicules thermiques peut entraver l'essor de cette filière. C'est dans ce sens qu'agit l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). Kamal Dali, directeur des actions sectorielles au niveau de l'APRUE, a présenté une communication sur la « Feuille de route de l'introduction du véhicule électrique en Algérie ». Il a exposé la stratégie de promotion de l'acquisition de ces véhicules. Il s'agit de l'instauration d'un dispositif financier pour accompagner les nouveaux acquéreurs de voitures électriques à travers une prime qui sera accordée, à partir de 2024, aux particuliers qui souhaiteraient acheter un véhicule 100 % électrique et non pas hybride, selon M. Dali, affirmant que cette mesure est inscrite dans le programme de l'APRUE. Des incitations à l'acquisition de bornes de recharge individuelles sont également prévues. « Si un particulier a un véhicule électrique, il va installer une borne électrique chez lui et pourra donc bénéficier de cette prime », a-t-il précisé. Cependant, les efforts devront être fournis en direction de l'introduction des véhicules électriques dans le transport de voyageurs et de marchandises, comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde. Le directeur des actions sectorielles au niveau de l'APRUE, qui a indiqué que l'agence axe son travail parallèlement sur les véhicules individuels et les transports, a affirmé qu'un intérêt particulier sera accordé aux véhicules de transport de voyageurs et de marchandises. Car, a-t-il précisé, ce sont eux qui impactent la consommation de l'énergie et sont aussi grandement responsable des émissions à effet de serre, signalant les efforts qui ont été consentis, à travers notamment l'électrification du réseau ferré ainsi que la mise en circulation, dans sept villes du pays, du tramway.



L'Algérie s'ouvre aux voitures électriques.

S'agissant des bus de transport, où l'on n'enregistre aucun bus électrique, M. Dali a mis en avant l'accompagnement qui sera assuré pour les sociétés de transport de voyageurs afin de leur permettre d'acquérir des bus électriques. « C'est plus facile en termes de bornes de recharge car ils ont des parcs. Ces entreprises pourront éventuellement les installer au niveau des parcs, les charger la nuit et les faire circuler le lendemain », a-t-il expliqué.

Et c'est le transport urbain qui sera ciblé, d'autant que « les technologies disponibles s'orientent vers le transport urbain et non pas pour les longs trajets ».

M. Dali a auparavant fait une rétrospective sur la mobilité en Algérie. Précisant que le parc automobile en Algérie est composé de sept millions de véhicules, il a expliqué que ce dernier est réparti sur deux catégories. « 65 % de ces véhicules consomment de l'essence et 35 % d'entre eux sont des véhicules diesel, majoritairement des véhicules lourds (transport de marchandises ou transport de voyageurs) », a-t-il précisé, affirmant que du point de vue de la consommation de l'énergie, la tendance s'inverse. « 65 % de l'énergie est consommée par les véhicules diesel et 35 % par les véhicules essence », a-t-il ajouté, affirmant que le secteur du transport consomme 42 % de la consommation nationale. Il a, dans ce sens, évoqué la stratégie de réduction de la consommation de l'énergie (2000/2020), visant la conversion vers le GPLc notamment. Un autre objectif est fixé depuis 2021, celui de l'introduction du véhicule électrique. Les voies et trajectoires pour le développement d'une mobilité propre dans le cadre de la transition énergétique de l'Algérie ont été, en outre, présentées par Rabah Sellami, directeur de l'hydrogène et énergies alternatives au Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE). Selon lui, le véhicule électrique est la solution technologique en mesure de décarboner le secteur de transport, à condition que la part des énergies renouvelables soit élevée.

Pour sa part, le chef de département transport à l'APRUE, Mourad Ouazen, a exposé les mécanismes de soutien pour l'acquisition des véhicules électriques, signalant une étude sur la possibilité de réduire les droits de douane et de la TVA, qui vont jusqu'à 80 % pour l'importation des véhicules électriques.

D'autres experts ont eu à présenter des exposés sur la thématique à l'occasion de la JMEA, organisée par l'agence Mokacom, considérée comme le premier événement du genre en Algérie. L'objectif principal étant de réunir tous les acteurs de la mobilité électrique en Algérie.

Lilia Aït Akli

INVESTISSEMENTS

Aoun plaide pour des mesures d'attractivité

LA NÉCESSITÉ de renforcer l'attractivité de l'investissement productif à même de créer de la richesse et de développer le tissu industriel a été réitérée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, lequel a mis l'accent sur les incitations et les facilitations dont doivent bénéficier les projets sérieux, notamment en ce qui concerne l'affectation du foncier industriel approprié.

Lors d'une visite de travail qu'il a effectué dans la wilaya de Touggourt, M. Aoun a affirmé que « l'investissement productif nécessite la mise en place des conditions et mécanismes nécessaires favorisant la réalisation de l'efficacité de l'investissement pour créer de la richesse et développer le tissu industriel de la région ».

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur les incitations et les facilitations dont doivent bénéficier les projets sérieux, notamment en ce qui concerne l'affectation du foncier industriel approprié. Cela, constitue, selon lui, « un pilier essentiel dans les efforts visant à promouvoir les opportunités d'investissement dans cette région qui dispose de grandes capacités industrielles capables de concrétiser des investissements créateurs de richesse dans divers secteurs industriels ». Le ministre a apprécié la dynamique ascendante marquant le tissu industriel de la wilaya de Touggourt, qui ne compte pas moins de 2 169 petites et moyennes entreprises (PME) employant plus de 8 200 travailleurs permanents répartis sur les différents secteurs d'activité, à l'instar de l'agriculture, la pêche, les ressources en eau, l'énergie, les hydrocarbures, les services pétroliers, la sidérurgie, l'industrie agroalimentaire et les services collectifs. Lors de cette visite, le ministre a effectué des haltes dans plusieurs unités de production, à l'instar du complexe industriel commercial « El Wahat », relevant de la filiale des céréales des Zibans du groupe agro-industriel AGRODIV. Après avoir visité les différentes structures et unités de production de ce complexe, le ministre a appelé à redoubler d'efforts pour développer les capacités de production de cette structure, tout en veillant à renforcer le réseau de distribution qui couvre cinq wilayas, ainsi qu'à garantir une distribution étudiée et équitable dans le processus d'approvisionnement de ces wilayas, en fonction de la densité de population de chaque région.

Ce complexe industriel commercial, d'une capacité de production pouvant atteindre 3 000 quintaux/jour de farine et de semoule, assure l'approvisionnement de cette wilaya et d'autres wilayas avoisinantes, à l'instar de Ouargla, El-Meghaier, Illizi et Djanet. Des explications ont été aussi données au ministre sur le projet de réalisation d'une unité de fabrication de couscous affiliée au même complexe, avec une capacité de production de 288 quintaux/jour.

Dans ce contexte, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réalisation pour rattraper le retard accusé dans ce projet et le livrer dans les trois prochains mois. M. Aoun qui avait inauguré une unité de fabrication de produits chimiques à la commune de Sidi Slimane, a également inauguré un complexe industriel de transformation du fer et des métaux dans la commune de Tamacine.

Le ministre a ainsi mis en avant « l'importante orientation pour de pareils investissements industriels productifs susceptibles de créer une valeur ajoutée à l'économie nationale dans le cadre de la démarche de l'Etat portant appui des exportations nationales et réduction de la facture d'importation ». Le ministre qui a qualifié l'unité de fusion et de transformation des produits ferreux de « petit complexe d'El-Hadjar », a affirmé que « le développement du secteur industriel est tributaire de la levée des contraintes et la mobilisation des mécanismes à même de permettre l'extension des activités d'investissement et la consolidation de la production, facteurs créateurs de richesses et d'emplois ».

L. A. A.

LUTTE ANTIDROGUE

L'ANP réduit en cendres plus de 4 tonnes de kif traité

Kif traité, comprimés psychotropes, cocaïne, ce sont des montagnes de stupéfiants qui ont été réduites en cendres par l'Armée nationale populaire (ANP), après leur saisie à travers le territoire national par les unités de l'ANP, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les services des Douanes algériennes.



L'ANP sur tous les fronts.

Cette opération intervient conformément à « la réglementation relative à l'incinération et la destruction des drogues de différents types », a précisé le communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Il a été procédé ce 25 septembre 2023 à Oued Sly, dans la wilaya de Chlef, en 1re région militaire, en présence des autorités civiles et sécuritaires locales et régionales, à la destruction et l'incinération d'une grande quantité de ces poisons à l'issue d'une opération de collecte de l'ensemble des quantités de drogue saisies au niveau national », a précisé la même source.

En termes de chiffres, l'ANP a procédé à la destruction et l'incinération de 4 tonnes et 840 371 kilogrammes de kif traité, 8 millions et 152 261 comprimés psychotropes, 56 kilogrammes et 903 grammes de cocaïne. Selon le MDN, « cette opération s'est déroulée sous la supervision de la commission spécialisée chargée de la destruction des drogues et des stupéfiants, présidée par le représentant de l'autorité judiciaire du secteur de compétence ».

Il convient de souligner que l'opération de destruction de ces drogues s'est déroulée dans « le strict respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement et conformément aux cadres et aux mécanismes d'application idoines à cette opération », a affirmé la même source. Expliquant qu'« il a été procédé, d'abord, à la pesée et l'inventaire de l'ensemble des quantités saisies puis à leur scellement par les services de la police judiciaire, en l'occurrence la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les autorités judiciaires, pour les transférer ensuite vers les commandements régionaux, puis vers la wilaya de Chlef où se déroule l'opération de destruction ». Selon le MDN, « les quantités saisies sont descellées en présence des différents services de sécurité et sous la supervision des autorités judiciaires, et ce avant leur incinération conformément aux techniques et aux normes légales ».« Cette opération, qui intervient suite à l'exécution d'autres opérations similaires au niveau régional sous la supervision d'une commission spécialisée, confirme, une fois de plus, la pertinence des efforts nationaux consentis dans le domaine de la lutte contre le narcotrafic, et ce à travers la présence permanente et efficiente sur le terrain des différents corps de sécurité qui œuvrent sans relâche à mettre en échec toute tentative visant à inonder notre pays avec ces drogues, notamment à travers nos frontières ouest », a conclu le communiqué.

Meriem Djouder

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

L'usage de la méthadone en débat à Tizi Ouzou

L'USAGE de la méthadone contre la toxicomanie, tel est le sujet d'une conférence animée, hier, par le Pr Abbas Ziri, au CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la cérémonie de lancement de l'utilisation de ce produit désormais à usage médical. C'est devant les autorités civiles et militaires, à leur tête, le wali, Djillali Doumi, ainsi que la communauté scientifique que le conférencier a longuement expliqué ce principe de la méthadone « qui est un programme national de psychiatrie lancé par le ministère de la Santé et de la Population ». Tout en expliquant le phénomène de toxicomanie, qui est un véritable problème de société et dont la lutte contre ce fléau ne concerne pas seulement la communauté médico-scientifique d'un côté et les magistrats et les services de sécurité de l'autre, mais également les parents des toxicomanes et autres acteurs de la société civile.

S'exprimant dans le cadre de la thématique, le Pr Ziri présenté à l'assistance des données chiffrées et ses missions du centre d'études, de recherche et traitement des addictions (CERTA) du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Le conférencier soulignera d'emblée que le CERTA du CHU de Tizi-Ouzou a des compétences qui sont aussi sollicitées par les gendarmes, la police judiciaire et la justice. Il jouit d'excellentes références en matière de lutte contre la toxicomanie de même que les études scientifiques menées dans ce sens depuis son ouverture en 2017. Le Pr Abbas Ziri a indiqué également que le CERTA est composé de 7 unités de soins. Il s'agit entre autres de l'unité d'urgences psychiatriques, l'unité d'addictologie, d'unité de psychiatrie de liaison inter services et de l'unité méthadone qui n'est pas encore opérationnelle. Au volet portant strictement sur l'addiction à la drogue et autres produits psychédéliques, le Pr Abbas Ziri a révélé que ce phénomène ne concerne pas seulement les hommes, mais aussi les femmes. Celles-ci se font hospitaliser au niveau de service de servage qui est conçu spécialement pour elles. Il faut relever par ailleurs que depuis son ouverture en 2017, le CERTA de Tizi-Ouzou a enregistré 14.694 consultations. Celles-ci ont concerné aussi bien les hommes que les femmes. Notons enfin que le Pr Abbas Ziri a annoncé la tenue en Algérie au cours du mois de mars de l'année prochaine d'un congrès national ou peut-être même international autour du thème portant sur la toxicomanie. Serait-ce la fin du calvaire des toxicomanes après le recours à l'usage de la méthadone ? La réponse sera donnée par les médecins traitants des patients concernés après l'expérimentation, a-t-on indiqué. Pour sa part, le wali, dans un point de presse, reviendra sur ce sujet portant sur la lutte contre la toxicomanie. Il soulignera les moyens importants déployés dans ce sens par l'Etat et insistera sur le fait que la solution contre ce fléau ne doit pas seulement concerner la communauté médico-scientifique et les services de sécurité et la justice, mais aussi la société civile à travers le monde associatif, les parents et d'autres bonnes volontés.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

EL OUED

Démantèlement d'un réseau criminel subversif

LA BRIGADE de lutte contre la cybercriminalité relevant du service de wilaya de la police judiciaire (PJ) de la Sûreté de wilaya d'El Oued, ont mis un terme aux agissements d'un réseau criminel subversif constitué de 15 individus qui traitaient avec des parties hostiles à la patrie, à travers l'espace cybernétique, dans l'objectif de porter atteinte à l'unité nationale. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale, précisant que ledit réseau a été mis hors d'état de nuire la semaine dernière. A travers leurs activités subversives, lesdits criminels avaient pour but « de porter atteinte à l'ordre public et d'attenter contre l'unité nationale et la stabilité des institutions de l'Etat », peut-on encore lire dans le même communiqué.« L'enquête diligentée par la même brigade dans cette affaire, sous la supervision du parquet compétent et appuyée par les investigations techniques minutieuses, a donné lieu à l'indentification des individus de ce réseau criminel », a-t-on poursuivi. Et de souligner que les membres de ce réseau s'adonnaient à « la falsification d'informations, à la diffusion et à la promotion de nouvelles tendancieuses et de séquences vidéos truquées parmi le public, à travers les réseaux sociaux ».

Les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) de Dar El Beida à Alger, ajoute le communiqué.

Il s'agit d'une affaire d'« association de malfaiteurs aux fins de commettre des crimes et délits, porter atteinte à l'ordre public, diffuser et propager délibérément, au moyen d'un support électronique de fausses informations tendancieuses parmi le public et les envoyer à l'étranger, dans l'objectif de porter atteinte à l'unité nationale et à l'intérêt national, de nature à nuire aux institutions de l'Etat et à leur stabilité, en se liant avec des parties hostiles à la patrie », a conclu le communiqué.

S. N.

Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed,

Salut Divin Sur Lui



Par Tahar Badaoui

1 DE LA SOCIÉTÉ MECQUOISE : Des trois points du triangle "la Mecque -Taif -Médine " : la Mecque malgré sa pauvreté en ressources naturelles, était la plus développée : elle seule, constituait une cité état, dirigée par un conseil de dix chefs héréditaires, avec division des pouvoirs.

Bon caravaniers, les Mecquois avaient su obtenir des Empires voisins, (Iran, Byzance, Abyssinie, sans parler des tribus dont ils traversaient le territoire en transit) l'autorisation de se rendre dans ces pays et de s'y occuper d'import-export. Ils fournissaient aussi des escortes aux étrangers pour traverser les territoires des tribus alliées de l'Arabie. Sans se servir beaucoup de la rédaction par écrit, ils s'intéressaient grandement aux arts et aux lettres : poésie, éloquence, contes de veillées.

Dans la vieille Arabie, la véritable cellule sociale est, non pas la famille, mais la tribu ou clan. La famille, en est une simple émanation, une organisation secondaire. Le paterfamilias exerce sur les membres de sa famille, une autorité absolue, sur ses enfants, sur ses femmes, sur ses esclaves ; il avait sur eux un droit de vie et de mort que nul ne pouvait contester.

La femme était en général bien traitée : elle avait le droit de posséder des biens à son propre compte ; elle donnait son consentement au mariage. Elle pouvait, lors du mariage, contracter le droit de divorce, elle jouissait du droit de se remarier après le divorce ou après le décès de son époux, etc.

Il convient de préciser à ce propos que les femmes n'avaient aucune vocation successorale. En cas de décès du paterfamilias, elles étaient considérées non pas comme des héritières, mais elles étaient tout simplement héritées elles-mêmes, au même titre que tout ce qui constituait le patrimoine du défunt. La coutume faisait du fils aîné de celui-ci, l'héritier des épouses de son père.

De telles coutumes n'étaient cependant pas générales et dans beaucoup de tribus, les femmes jouaient un rôle éducatif, social et parfois politique non négligeable. La femme est pour son mari le symbole même de son honneur. Les femmes participaient aux grandes batailles pour galvaniser l'énergie des guerriers, contrôler leur courage, donner à boire aux combattants, soigner les blessés, enterrer les morts, comme le joueront plus tard les musulmanes dans les batailles opposant les croyants, chevaliers de la foi aux polythéistes.

En revanche, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes, les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement. En effet, la Sourate dite : «les Abeilles » dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : « Et ils assignent à Dieu des filles. -Pureté à Lui - et à eux- mêmes, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit- t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement. ! ». Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.

Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.

D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyèrent ni à la résurrection, ni à la vie de l'Au-delà.

Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la Ka'ba, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux. Mais les deux mille ans qui séparèrent ces Arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.

L'une des coutumes les plus anciennes qui s'observaient chez les Arabes était la vendetta, ou poursuite du droit privé qui par le jeu des coutumes devenait un droit tribal. La tribu était tenue de protéger chacun de ses membres dans sa personne, ses biens et son honneur. La victime d'un meurtre devait être vengée par sa tribu, sous peine pour celle-ci, d'être à jamais déconsidérée, méprisée et de créer un précédent dangereux pour son existence même. La tribu était solidairement responsable de tout meurtre, commis par l'un de ses membres, et chacun de ces derniers, devaient répondre d'un meurtre commis par lui-même ou par l'un de ses contribues.

Les mobiles du meurtre, y compris la légitime défense et l'identité du meurtrier importaient peu. La loi de la vengeance ne limitait pas la sanction à l'unique agresseur, mais l'étendait à toute la tribu, et transformait ainsi le meurtre en une affaire d'honneur à régler entre collectivités, soit par la livraison et la mise à mort du coupable, soit par un dédommagement matériel ou rachat du sang (Diya) attribuable aux ayants droits, supportée par le meurtrier lui-même et en cas de carence, par sa tribu, ou enfin par une guerre d'extermination. Les conflits moins graves entre individus ou tribus, étaient soumis à l'arbitrage d'un homme, auquel la commune renommée, reconnaissait une impartialité fondée sur une grande expérience, une sagacité éprouvée et une maîtrise dans l'art divinatoire. Cet arbitre qui était également un devin (kâhin), était choisi d'un commun accord par les parties au conflit.

Lorsque le « hakam » après étude de l'affaire et réflexion, prononçait sa sentence, il considérait son rôle terminé et ne se souciait nullement de son application, car il était considéré par les belligérants comme jurisconsulte, et non comme juge.

Une autre coutume fort en honneur, chez les Arabes, était le droit du voisin et de l'hôte de passage.

L'honneur imposait à tout homme d'assister son voisin, de le convier au repas qu'il offrait, de l'associer à ses joies et à ses peines, de ne rien entreprendre contre lui, de ne le trahir en rien, de considérer ses filles et son épouse comme sacrées. Pour la même raison, l'hôte était sacré et avait droit à une hospitalité durant au moins trois jours ; un dicton prescrit à cet égard : « A l'hôte on doit servir ce qu'il y a de meilleur dans la tente, veiller avec lui jusqu'à ce qu'il ait sommeil et lorsqu'il s'en va on doit l'accompagner jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité. »

D'autres coutumes qu'il serait long d'exposer dans ces pages limitées, dénotent chez les Arabes païens, un idéal moral impliquant, à côté de certaines moeurs sauvages particulières à quelques tribus, comme le crime d'enterrer des fillettes vivantes, des qualités exceptionnelles : vaillance et loyauté dans les combats, fidélité à la parole donnée, protection des faibles, respect de la vieillesse, mépris de la mort, une franchise qui ne s'embarrassait pas de grossièreté, un engouement marqué pour la poésie, un profond sentiment de l'égalité, une grande sensibilité et le culte de la beauté féminine, protégée celle là, de toute déviation déshonorante. Les plus hautes vertus de la race étaient à leurs yeux l'éloquence, la générosité et la bravoure symbolisée par le sabre.

Il convient de souligner par ailleurs, que la géographie du pays et le climat y régnant condamnaient l'Arabe païen à vivre à l'intérieur de sa presqu'île ingrate, dans une anarchie chronique en terrien errant, sensible, courageux, mais sans grande imagination et sans le moindre penchant pour une vie communautaire organisée.

Le destin des Arabes paraissait celui d'un peuple obscure, médiocre, sans promesse d'avenir, contrasté, instable, inquiet, raffiné et sauvage à la fois, préoccupé avant tout de sa subsistance immédiate. Son histoire n'est marquée ni par des aspirations politico morales, ni par des inventions techniques extraordinaires.

On ne note en effet aucune évolution sérieuse de ses institutions, aucune manifestation d'un art ou d'un savoir remarquable au cours de son histoire millénaire, aucune intervention dans le choc des Empires environnants, aucune participation importante aux grands mouvements de l'histoire, et encore moins à l'épanouissement d'une forme de civilisation, tant il est vrai que celle-ci n'est, en vertu d'un processus constant, ni le fait des races homogènes, ni celui des coureurs de grands chemins.

Est-ce à dire que les Arabes n'aient eu aucune civilisation avant l'Islam ? Ce serait faire table rase d'un apport qui n'est pas négligeable. En effet, la richesse de la langue Arabe ancienne, qui, par sa morphologie permettait au dernier des chameliers d'avoir le sentiment de la racine étymologique et des formes verbales et nominales, témoigne au contraire d'une indéniable culture.

Cette richesse synonymique, indique également une grande faculté de discernement et d'observation, et l'extrême souci de la clarté, renforçant ainsi le goût spécifique des Arabes, marqué pour la propriété des termes, la concision, l'exactitude, l'horreur des amphibologies souvent confuses, des expressions vicieuses de la prolixité.

« Le meilleur langage, disaient-ils, consiste à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots. » Cette richesse a drainé toute une technologie commerciale, agricole et artisanale qui suppose une connaissance approfondie dans ces domaines...

... LA PURETÉ de la langue des tribus du centre, en particulier des Hawâzine, a, durant des siècles, servi de référence, aux philologues, aux grammairiens, aux orateurs, aux narrateurs et aux poètes postérieurs. La poésie demeure par conséquent, la manifestation la plus frappante de la civilisation des Arabes avant l'Islam.
En effet, pour les vieilles tribus arabes, le poète était la marque d'une faveur divine, envers son clan. Il était à leurs yeux un « voyant » d'une nature spéciale, un être privilégié, en relation mystérieuse avec le monde invisible. Ils prétendaient que ses vers lui étaient inspirés par les Djinns.
La poésie Arabe antéislamique occupait une place si importante dans la vie, que des foires poétiques étaient organisées annuellement, durant les mois de trêve, en des centres fort célèbres, comme , Ukadh , Dawmat-el-Jandel, Sana'â, Sihar, Majna, etc. foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or, et affichés au Temple sacré de la Ka'ba.
De la prose arabe antéislamique, il nous reste peu de choses :
une prose rimée, attribuée aux devins, aux juges arbitres, des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân.
La culture arabe antéislamique, se manifeste également dans d'autres disciplines à savoir : la chronologie, la botanique, la zoologie et la météorologie, sans omettre l'hippiatrique qui était fort en honneur chez eux, en raison même du rôle que le cheval jouait dans leur existence.
Hormis cette culture qui était quand même entachée de tribalisme et d'un égoïsme poussé à outrance, les Arabes menaient leur vie, cloîtrés sur eux-mêmes, en raison d'une maturité en deçà de la normale, à part quelques exceptions ne pouvant confirmer la règle.
Donc, pour faire des Arabes un grand peuple, une force supérieure aux lois de la nature, à leur atavisme fortement enraciné, devrait intervenir ; et cette force ne fût autre que l'Islam, Religion ayant, par ses valeurs spirituelles et morales, fondées sur la foi sincère en une Seule et Unique Divinité Suprême, son appel à l'égalité entre les hommes, à l'utilisation optimale de la raison et de la conscience, ses principes de fraternité et de coexistence pacifique, galvanisé leur énergie, secoué leur torpeur pour faire d'eux une masse d'un dynamisme irrésistible, capable de culbuter des Empires, de construire des cités, de provoquer à travers l'Asie, l'Afrique et l'Europe, une brillante culture, de créer une des plus grandes civilisations et de véhiculer la plus grande Religion du monde.
L'homme qui, par un choix exceptionnel, devait transmettre un tel message, propulser un élan créateur, mettre fin à l'anarchie tribale, et lui substituer le concept d'une communauté organisée et égalitaire de peuples sans discrimination raciale, fût Mohammed, Sceau des Messagers de Dieu, Salut Divin Sur Lui.

2°) NAISSANCE DU PROPHÈTE MOHAMMED, SALUT DIVIN SUR LUI :

C'est dans ce milieu que naquit Mohammed (qu'on écrit à tort Mahomet) Salut Divin Sur Lui, Sa noble généalogie remonte à Ismail fils d'Abraham, considéré comme l'ancêtre des Arabes El moustaâriba. Il est issu des uns et des autres par générations et sélections successives, ce qui a donné naissance enfin, au plus noble des familles de Qoraych et l'Elu du Très-Haut.
D'après Jabir Ibn 'Abd Allah, que Dieu agrée leur âme, Le Prophète Salut Divin Sur Lui, dans une description de son rapport aux autres Prophètes, dit un jour, en guise de remerciement au Seigneur :
« Ma venue par rapport aux Prophètes précédents, s'illustre par cet exemple : Un homme qui construit une maison et l'achève à la perfection, à l'exception de l'emplacement d'une brique. Puis, à chaque



fois que quelqu'un y entre pour contempler cette maison, lui dit : « Belle est cette maison, si ce n'était cet emplacement laissé vide. Je suis donc aux Prophètes, ce qu'est cette brique à l'ensemble de l'édifice. »
De par sa lignée, le Prophète Salut Divin Sur Lui est Mohammed Ibn Abd Allah, Ibn Abdul Mutalib appelé aussi, Chaîbat El Hemd, Ibn Hachim, Ibn Abdou Manaf, appelé aussi Al Moughîra, Ibn Qouçay, appelé aussi Zayd, Ibn Kilab, Ibn Mourra, Ibn Ka'b, Ibn Lou'ay, Ibn Ghalib, Ibn Fihr, Ibn Malik, Ibn An-Nadhr, Ibn Moudrika, Ibn Ilyas, Ibn Moudhar, Ibn Nizar, Ibn Ma'd, Ibn 'Adnan.
D'après tous les biographes, l'Arbre généalogique du Prophète, Salut Divin Sur Lui, est considéré incontestable jusqu'à cet aïeul appelé 'Adnan. Au-delà, il y a divergences sur la détermination exacte des aïeux. Toutefois, il est certain qu'Adnan, descend de la progéniture du Prophète Ismaël, lequel est le fils du Patriarche Abraham.
Notre Seigneur le Très Miséricordieux a donc choisi Son Prophète Mohammed de la lignée la plus pure des descendants. Aucune des mauvaises moeurs de l'ère du paganisme n'est venue souiller cette noble lignée. Notre Prophète confirma cette noblesse par une allocution rapportée d'ailleurs par l'Imam Muslim (Savant du Hadith) que voici :
« Parmi les descendants d'Ismaël, Dieu choisit Kinana, puis, (des descendants) de Kinana, Il choisit Qoraych, puis (des descendants) de Qoraych, Il choisit Hachim, puis des Banou Hachim, Il me choisit. »
Quant à Sa naissance, elle eut lieu à la Mecque, le lundi 12 du mois Rabi'Awel, de l'année dite de l'Eléphant, correspondant pour certains islamologues au 20 Août 570 ou, pour d'autres, au 1er Septembre de cette même année de l'ère chrétienne, c'est-à-dire de l'année où le tyran Abraha, al Ashram, mena son expédition, afin de détruire le Temple sacré de la Mecque, protection céleste signifiant à plus d'un titre que le Seigneur prépara par Son Intervention directe, quant à déraciner l'oppresseur, le Territoire de la Mecque pour accueillir le Sceau de Ses Messagers, dont la mission primordiale sera la promotion de l'homme et son bien être par rapport à son Créateur, à son environnement, à ses semblables et à soi-même.
En effet, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, naquit orphelin. Sa mère l'a mis au monde par les mains d'une sage femme, mère de Abderrahmane fils de 'Aouf, alors levant Ses yeux au Ciel, posant Ses deux mains sur la terre, sans que Sa mère n'ait enduré pendant Sa grossesse les maux dont souffrent naturellement les femmes enceintes, d'une propreté exemplaire, débarrassé par la Grâce divine, du cordon ombilical et des douleurs de la circoncision.
Sa mère était Amina, fille de Wahbe, fils de Abdul'Ouza, de la tribu de Zohra, et son père était Abdullah, fils de Abdul Mutalib, fils de hashim, fils de AbduManaf. Son père mourut pendant que le prophète était encore au sein de sa mère, que Dieu agrée leur âme et embellit leur demeure au Paradis.
La mère du Prophète raconte que, quand elle Le portait dans son sein, et qu'au bout de neuf mois, le temps de sa délivrance approchait, elle vit dans un songe, comme le rapporte le célèbre Tabari, dans sa « Chronique traditionnelle », un ange descendre du ciel qui lui dit : « celui que tu portes dans ton sein, est le plus grand de tous les hommes, et le plus noble de toutes les créatures.
Quand tu en seras délivrée, donne lui le nom de Mohammed, et prononce ces mots : « j'ai recours pour lui au Dieu Unique, contre la mauvaise influence de tout envieux ». Elle fit part de ce songe à son grand père Abdul Mutalib. Ensuite, dans la nuit où notre Vénéré Prophète vint au monde, Sa mère regarda et vit qu'il jaillissait de Lui, une lumière rayonnant jusque vers la Syrie, et elle vit tous les palais de ce pays ; et la lumière sortant de Lui, rayonnait aussi, vers le Ciel et atteignait les étoiles.
Le lendemain, elle fit appeler Abdul Mutalib et lui raconta ce qu'elle avait vu. Abdul Mutalib donna à l'enfant le nom de Mohammed et pour lequel, il reporta l'affection qu'il avait pour son fils Abdullah. Et lorsqu'on posa à ce sage grand père, la question de savoir comment il eut l'ingénieuse idée de nommer ainsi son petit fils, il répondit avec assurance et espoir : « afin qu'il soit bien considéré aussi bien par les humains que les créatures célestes et qu'il bénéfice surtout de l'agrément du Seigneur. ».
A signaler qu'à l'époque, ce nom n'était pas très courant chez les Arabes ; mais le destin en avait décidé ainsi et, notre Seigneur par Sa miséricorde consigna cette appellation vertueuse dans Ses Livres révélés, notamment la Thora et l'Evangile.
D'autres événements surnaturels qui nécessitent de vastes développements, succédèrent le jour même, à la naissance du Prophète.
Une autre tradition rapporte qu'au moment de la naissance du prophète, toutes les idoles qui se trouvaient dans la ville de la Mecque et dans le Temple de la Ka'ba, furent renversées et tombèrent sur leur face ; le feu des mages de tous les pyrées, dans l'Arabie et dans la Perse, s'éteignit cette nuit là, et autres événements encore
Cette naissance ne saurait être par conséquent dépourvue du caractère miraculeux, en dépit de ce que pensent certains intellectuels de souche occidentale ou de type orientaliste, eu égard aux évènements prodigieux qui se produirent, le jour même de cette noble naissance, depuis les visions lumineuses et angéliques de Sa mère, alors qu'il fût encore fœtus dans son ventre, jusqu'à la prospérité couvrant de son tapis verdoyant la nature entière, et mettant ainsi fin, aux années de disette et de sécheresse connues amèrement par toute la péninsule arabique.
Notre poète, chevalier de la rhétorique, l'Imam El-Busseyri, que Dieu agrée son âme fait état dans sa «Burda » ou la Panégyrique du Prophète, de ces événements, dont le déroulement simultané ne saurait nullement être le fruit du hasard, ou de simples coïncidences. Il dit en effet dans la partie inhérente à la nativité du Prophète, Salut Divin Sur Lui :« Les circonstances même de Sa naissance témoignent de Sa haute ascendance.

Quel glorieux début et quelle glorieuse fin (furent les siens) !

«Ce fût le jour où les Persans tirèrent comme présage l'annonce des malheurs et des châtiments qui allaient s'abattre sur eux.
« La nuit, le pavillon du Palais de Chosroês, fendu, préfigurant la dispersion de sa dynastie.
« Le feu éteignit sa flamme, par suite de ses regrets et, de tristesse, le fleuve oublia sa source.
«La cité de Sawa s'affligea de la perte de son lac et celui qui y venait étancher sa soif dut rebrousser chemin (fort) irrité.
« Ce fut comme si (de chagrin), le feu avait pris l'humidité de l'eau pour éteindre, et celle-ci, l'ardeur du feu pour s'évaporer.
« Les Djinn (créatures en feu) poussèrent des cris et les lumières brillèrent et la vérité se manifesta ainsi par signes et par paroles.
« Il étaient comme aveugles et sourds : l'annonce de la bonne nouvelle de la naissance du Prophète, ne fût pas entendue, pas plus que ne fut aperçu le signal lumineux de l'avertissement.
« Et ce après avoir été informés par leurs devins que leur tortueuse religion allait s'écrouler.
« Vu des flammes tomber à l'horizon,
et leurs idoles par terre.
« Aussi bien les démons mis en déroute, s'éloignèrent-ils en vitesse, les uns derrière les autres de la voie de la Révélation.
« Dans leur fuite, ils ressemblaient aux guerriers d'Abraha ou encore à cette armée contre laquelle de Ses deux mains, le Prophète lança du gravier. (Allusion faite à la première bataille de Badr en l'an II de l'Hégire, sous l'égide du Prophète, Salut Divin Sur Lui, et soutenue par les Al-Ansar (citoyens de Médine) et Al-Muhajirûn (Mecquois émigrés à Médine), contre les Qurayshites, et soldée par l'éclatante victoire de l'Islam sur l'idolâtrie.)
« Jet effectué après glorification du Seigneur, et rappelant celui de Jonas s'élançant des entrailles du poisson qui l'avait englouti. »
Son grand père Abdul Mutalib le prit à sa charge et Lui assura selon la coutume arabe d'alors, une nourrice de la tribu de Sa'd ben Bakr. Cette nourrice est connue sous le nom de Halima Bent Abou Dhou'Ayb.
Le pays de la tribu Sa'dite subissait une dure période de sécheresse, avant la prise en charge du bébé. Mais, dès que Halima lui donna son sein, la végétation repoussa et les troupeaux reprirent du poids, et la misère s'en alla à jamais...

A SUIVRE

15e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER (FIBDA)

Une édition dédiée aux jeunes

Du 4 au 8 octobre prochain, l'esplanade de l'Oref Riadh El-Feth, vibrera au rythme du 15e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), offrant une expérience enchanteresse pour les passionnés de bande dessinée et de Cosplay. Cette édition mettra à l'honneur la créativité et l'imagination des jeunes.

Le commissaire du FIBDA, Salim Brahimi, a révélé hier les grandes lignes de cette 15e édition au cours d'une conférence de presse animée à la salle Frantz-Fanon de l'Office Riadh El-Feth à Alger. Pas moins d'une dizaine de pays, dont les États-Unis, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, la Tunisie et le Congo, participeront à cet événement. Plus de 80 exposants, représentant divers domaines tels que les éditeurs, auteurs et acteurs du monde du gaming, seront présents.Selon le commissaire, la participation revêt différentes formes. "Des auteurs viendront avec une ou plusieurs œuvres, venant notamment de pays comme la Syrie et le Liban." Le FIBDA promet, aussi, cinq journées riches en activités, comprenant douze ateliers. Ces derniers, répartis en deux catégories, offriront des opportunités tant aux étudiants en art qu'aux jeunes amateurs et enfants. Des concours et ateliers de Gaming et de Cosplay ajouteront une dimension immersive à l'expérience.

L'édition est spécialement dédiée aux jeunes, qui auront la chance de participer à des ateliers de formation. Parmi ceux-ci, un atelier où les enfants laisseront libre cours à leur imagination en inventant une histoire sur Mqidhech, personnage populaire berbère. Un autre atelier est dédié aux adolescents, un autre dédié aux contes sous le thème « Raconte-moi ton héro», animé par la célèbre conteuse Naima Mehailia, a avoué Salim Brahimi.



La créativité et l'imagination des jeunes à l'honneur.

DES STARS S'INVITENT AU FIBDA

Le festival rendra également hommage à l'illustre bédéiste et dessinateur algérien, Nadjib Berber, décédé en mars dernier, à travers une exposition et une projection de témoignages lors de la cérémonie d'ouverture. L'esplanade accueillera également un espace gaming dédié aux jeunes, où ces derniers pourront découvrir les dernières sorties de jeux vidéo et s'amuser en explorant les tendances actuelles en réalité virtuelle.« Environ 90% du programme est dédié aux jeunes, qu'il s'agisse des ateliers, des conférences, des performances musicales et artistiques ou de la diffusion de planches de bandes dessinées », a fait savoir Salim Brahimi. La 15e édition organisera également seize conférences en présence d'artistes algériens et étrangers de renom, tels que Alitha Martinez, connue pour son travail chez Marvel et NBC, ainsi que le dessinateur américain de bandes dessinées, Shawn C. Martinbrough, reconnu pour son style influencé par le film noir. Le célèbre auteur algérien Yasmina Khadra animera une rencontre sous le thème "du roman à la BD", abordant la manière dont un simple roman peut être adapté en bande dessinée. Plusieurs de ses œuvres ont d'ailleurs été adaptées en BD et seront exposées au stand de l'Institut français d'Alger (Ifa).

LA BD UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ AUX BEAUX-ARTS

Lors de cette conférence de presse, une convention de partenariat avec les beaux-arts a été signée entre le Fibda et l'école des beaux-arts au bénéfice de ses étudiants dans le volet formation et production culturelle.

« Cette initiative ouvrira de nouvelles perspectives dans le domaine de la bande dessinée et du dessin animé. Les étudiants auront l'opportunité de monter des expositions, partager leurs talents et côtoyer des grands noms du monde de la BD, tant algériens qu'étrangers » a précisé le directeur de l'école, Belhadj Tarchaoui,

Le même responsable a annoncé la possibilité d'intégrer ces spécialités au programme des beaux-arts, répondant ainsi à la demande croissante des jeunes passionnés par cet art.

« Nous sommes en train de penser à ouvrir de nouvelles spécialités dans la bande dessinée ou le dessin animés. Nous avons beaucoup de demandes de jeunes s'intéressent aujourd'hui à cet art, ils veulent des spécialités dans la conception animés et bandes dessinées », a-t-il confié.

A ce propos Salim Brahimi, a pris cette occasion pour annoncer que « l'accès au village Fida qui s'étale sur dix mille mètres carrés est totalement gratuit pour les étudiants des écoles des beaux-arts.

Meriem Djouder

SEMAINE CULTURELLE CORÉENNE À ALGER

Au rythme de K-Pop et du hallyu

LES PASSIONNÉS de la culture coréenne auront l'opportunité de vivre une semaine rythmée par la K-Pop lors de la 8e édition de la Semaine coréenne à Alger, qui se tiendra du 1er au 14 octobre. Organisé par l'Ambassade de la République de Corée, cet événement promet une immersion complète au cœur des richesses culturelles et touristiques de ce pays.

En présence de Sem You Ki jun, ambassadeur de la République de Corée, cette semaine s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux de la culture coréenne. L'Ambassade en Algérie a prévu une série d'événements riches et variés mettant en lumière divers aspects de la Corée, de la musique à la langue, en passant par le tourisme. Du 1er au 11 octobre, la galerie d'art Mohamed Racim accueille une exposition immersive sur les trésors touristiques de la Corée. De 10h à 15h30, les visiteurs auront l'opportunité de plonger dans un univers riche en découvertes. La cérémonie d'ouverture prévue le



1er octobre promet d'être un moment mémorable, marquant le début de cette exploration visuelle. Cependant, l'ambassade annonce aux visiteurs que la galerie sera fermée les 3, 6, 7 et 9 octobre.

Le 2 octobre, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria vibrera au rythme du K-Pop lors de la 6e édition de ce festival tant attendu. Les participants, après des auditions exigeantes, offriront des performances scéniques remarquables. Le jury évaluera l'originalité, la qualité de la performance et la présence sur scène pour sélectionner les lauréats.

Sous le thème « Comment renforcer les relations d'amitié Algérie-Corée ? », la finale du concours de la langue coréenne se tiendra le 10 octobre au Palais de la Culture. Les dix finalistes auront l'opportunité de présenter leurs textes devant un public attentif. Les gagnants seront choisis en fonction de l'originalité, de la présentation, de la maîtrise de la grammaire et de la prononciation.Le 14 octobre, la Cinémathèque d'Alger accueillera la projection du film coréen "Life is Beautiful" du réalisateur Choi Kook-hee. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités du groupe de coopération MIKTA, réunissant les États-Unis du Mexique, la République d'Indonésie, la République de Corée et la République de Turquie. Le long métrage sortit en 2022, relate l'histoire de Se-Yeon est une mère de famille et une épouse dévouée. Quand elle apprend qu'il lui reste très peu de temps à vivre, elle demande à son mari de l'aider à retrouver son premier amour. Leur traversée du pays est l'occasion pour eux de revivre les moments qu'ils ont passés ensemble. **Meriem D.**

CRISE AU HAUT-KARABAGH

Lavrov reproche à Pachinian de saper les relations russo-arméniennes

Le ministère russe des Affaires étrangères a accusé les autorités arméniennes de chercher à «détruire» leurs relations bilatérales, en pleine crise au Haut-Karabagh dont Erevan rejette en partie la responsabilité sur Moscou.



Le bâtiment du ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie à Moscou.

Le ministère russe des Affaires étrangères a vivement réagi ce 25 septembre aux propos du Premier ministre arménien qui, la veille, avait qualifié d'«inefficaces» les alliances de son pays, dans une allusion voilée aux relations de longue date d'Erevan avec Moscou. «On tente de se dégager de la responsabilité des échecs de la politique intérieure et étrangère, en rejetant la faute sur Moscou» a tancé la diplomatie russe, dans une déclaration fustigeant des «attaques inacceptables contre la Russie». Le 24 septembre, dans une allocution télévisée, Nikol Pachinian avait en partie rejeté sur les forces de maintien de la paix russes la responsabilité de la situation au Haut-Karabagh. Selon lui, si les Arméniens devaient «quitter leur patrie comme seul moyen de sauver leur vie et leur identité», la «responsabilité d'une telle évolution des événements incombera entièrement à l'Azerbaïdjan, qui a adopté une politique de nettoyage ethnique, et au contingent de maintien de la paix de la Fédération de Russie au Haut-Karabagh». Pachinian cherche à légitimer un revirement pro-occidental, selon la diplomatie russe Au-delà de l'offensive déclenchée le 19 septembre par Bakou contre le Haut-Karabagh, le Premier ministre arménien a également évoqué «le blocage illégal» du corridor de Lachine, parmi les événements qui à ses yeux soulevaient «de sérieuses questions quant aux objectifs et aux motivations du contingent de maintien de la paix de la Fédération de Russie dans le Haut-Karabagh». «L'analyse des événements montre que les systèmes de sécurité et les alliés sur lesquels nous nous sommes appuyés au fil des ans se sont donnés pour mission d'étaler notre vulnérabilité et de justifier l'impossibilité pour le peuple arménien de disposer d'un État indépendant», a également estimé Nikol Pachinian, qui a assuré que son pays n'avait «jamais abandonné ses engagements envers ses alliés» et ne les avait «jamais trahis». «Les dernières déclarations de Nikol Pachinian confirment nos conclusions précédentes indiquant que des processus, inspirés par l'Occident et incités par Erevan, et qui détruisent leur propre pays et nos relations bilatérales, ne sont pas épisodiques, mais systémiques», estime le ministère russe des Affaires étrangères dans son communiqué.

«Ces démarches destinées à lancer une nouvelle politique pro-occidentale de l'Arménie sont justifiées sans preuve par de soi-disant erreurs commises par la Fédération de Russie», insiste-t-il. «Le dialogue» entre Moscou et Erevan se poursuit, assure le Kremlin «Nous sommes convaincus que les dirigeants d'Erevan commettent une grave erreur en essayant délibérément de détruire les liens multiformes et vieux de plusieurs siècles entre l'Arménie et la Russie et en faisant du pays l'otage des jeux géopolitiques de l'Occident», conclut le document. «Nous sommes catégoriquement contre les tentatives de faire porter une responsabilité sur la partie russe et les forces russes de maintien de la paix, qui font preuve d'héroïsme», avait déclaré plus tôt dans la journée, Dmitri Peskov, également en réaction au discours de Nikol Pachinian. «L'Arménie reste notre allié, un gouvernement proche, un peuple qui nous est proche», ajoutait le porte-parole du Kremlin, soulignant que «le dialogue» entre Moscou et Erevan se poursuivait à différents niveaux diplomatiques «en particulier en ces jours difficiles».

Membres de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), la Russie et l'Arménie sont liées depuis plusieurs décennies par un traité de défense commune. Le 20 septembre, moins de 24 heures après le lancement de l'offensive azerbaïdjanaise, la présidence de Stepanakert, capitale du Haut-Karabagh, avait annoncé qu'«un accord sur une cessation complète des hostilités» avait «été conclu avec la médiation du commandement des forces de paix russes».

Accusé de passivité face à l'Azerbaïdjan, Nikol Pachinian fait face depuis plusieurs jours à la colère de la rue dans son pays, les opposants lui reprochant d'avoir abandonné le Haut-Karabagh.

R. I.

COVID-19 AU ROYAUME-UNI

Plus de 160 vols annulés cette semaine à l'aéroport de Gatwick

LE DEUXIÈME aéroport de la capitale britannique fait face à une pénurie exceptionnelle de contrôleurs aériens, en particulier à cause du Covid-19.

L'aéroport londonien de Gatwick a annoncé, lundi 25 septembre, être contraint d'annuler plus de 160 vols d'ici à dimanche en raison d'une pénurie exceptionnelle de contrôleurs, due en particulier à des cas de Covid-19. Le nombre de vols sera limité « à 800 par jour » (au départ et à l'arrivée), et cela « jusqu'au samedi 1er octobre », a fait savoir l'aéroport dans un communiqué, qui précise que la décision a été prise en accord avec la NATS, l'autorité britannique du contrôle aérien. Ce plafond journalier « permettra d'éviter les annulations de dernière minute et les retards pour les passagers le temps que la NATS règle les problèmes liés à des [arrêts] maladie et des contraintes de personnel », détaille encore le communiqué. Ce sont 30 % des contrôleurs qui sont actuellement indisponibles « pour diverses raisons médicales, dont le Covid », précise-t-il. « Cela a été une décision difficile, mais la mesure que nous prenons aujourd'hui [lundi] signifie que les compagnies aériennes pourront voler selon un programme de vol fiable », a expliqué Stewart Wingate, directeur de London Gatwick, le deuxième aéroport le plus important de Londres, derrière Heathrow. Ces difficultés qui touchent l'autorité du contrôle aérien britannique ont lieu après une panne géante survenue à la fin d'août, qui avait entraîné l'annulation de près de 2 000 vols pendant deux jours ainsi que de nombreux retards. L'organisme britannique de l'aviation civile (CAA) avait annoncé une enquête indépendante concernant « les problèmes plus larges autour de la défaillance du système et la manière dont la NATS a[vait] répondu à l'incident ».

R. I.

PROGRAMME MILITAIRE IRANIEN

Pékin proteste après les sanctions de Washington

PÉKIN a déclaré ce 26 septembre s'opposer fermement aux sanctions américaines visant des entreprises et des personnes chinoises qui ont, selon le Trésor américain, des liens avec le développement de drones et d'avions militaires en Iran. «Les Etats-Unis devraient immédiatement cesser de réprimer de manière déraisonnable les entreprises et les personnes chinoises», a déclaré le porte-parole du ministère du Commerce à la chaîne de télévision publique CCTV, ce 26 septembre. «Les Etats-Unis ont inclus certaines entreprises et individus chinois dans la "Specially Designated Nationals List" en raison du soi-disant développement de drones et d'avions militaires impliquant l'Iran, ce à quoi la Chine s'oppose fermement», a-t-il précisé. «La Chine prendra les mesures nécessaires» La semaine dernière, Washington a imposé des sanctions à «sept personnes et quatre entités» basées en Iran, en Chine, en Russie et en Turquie, estimant qu'elles avaient facilité des livraisons et des transactions financières liées au programme militaire iranien.

Les Etats-Unis accusent l'Iran de fournir à la Russie des drones utilisés par Moscou en Ukraine et qui sont également régulièrement utilisés en Syrie.

Une accusation contestée par les premiers intéressés. «La Chine prendra les mesures nécessaires pour sauvegarder fermement ses droits et intérêts légitimes», a encore déclaré le porte-parole. Les drones sont devenus un élément central de la stratégie militaire de la Russie et de l'Iran, tous deux ciblés par les puissances occidentales.

R. I.

AVEC NOS PROS :

L'Union élogieuse concernant le nouveau phénomène Amoura . . .

Le nouveau phénomène du Parc Duden a largement pesé sur les débats et son impact sur le succès de l'Union au Cercle est plus important qu'il n'y paraît. Une aura scintillante a plané sur la rencontre entre le Cercle et l'Union. Celle de Mohammed Amoura. La petite bombe berbère a non seulement sauvé le spectacle, mais également donné une dimension supplémentaire à son équipe. Il n'est d'ailleurs pas illusoire de penser que le début tonitruant du nouvel attaquant unioniste a orienté le scénario de la partie. Après 50 secondes seulement, il sème la défense brugeoise pour ajuster une banane qui trompe Warleson. Manque de bol, c'est le poteau qui renvoie le cuir. Deux grosses minutes plus tard, Amoura toujours, en totale explosivité, déborde et ajuste une incroyable lucarne. Re-pas de chance. Bram Van Driessche annule le but pour une faute sur Utkus. Le festival se poursuit. Perforant dans l'axe, Amoura croque cette fois son envoi que Warleson cueille sans se faire mal. La quatrième tentative va être la bonne.

. . . L'enfer est officiellement sur terre pour Slimani

EN JANVIER dernier, Islam Slimani avait rejoint le Sporting d'Anderlecht. Après six bons mois dans la capitale belge, le contrat du Fennec n'avait, cependant, pas été reconduit. De ce fait, l'international algérien s'était retrouvé libre de tout contrat avant de finalement s'engager en faveur de Coritiba, pensionnaire de Serie A. Le nouveau club d'Islam Slimani vit, toutefois, une saison cauchemardesque. Après vingt-trois rencontres de championnat, l'équipe brésilienne ne compte que quatorze points et pointe, cerise sur le gâteau, le bout de son nez ... à la dernière place. Qui plus est, en Serie A, il y'a pas moins de quatre équipes qui se verront reléguées dans l'antichambre de l'élite. Autant se dire que les carottes sont plus que jamais cuites pour Coritiba. Ce vendredi, le natif d'Alger et ses coéquipiers ont méchamment pris l'eau, sur la pelouse de Vasco de Gama (5-1). Face à un concurrent direct dans la course au maintien. Il ne pouvait, de ce fait, rien arriver de plus embêtant à Coritiba. Sebastian Gomez a permis aux visiteurs de tout de même sauver l'honneur. Très maigre consolation. Coritiba compte onze points de moins que le premier non relégué. Une fin de saison qui s'annonce ainsi plus que jamais tendue pour Islam Slimani et Compagnie. Reste désormais plus qu'à voir si celui-ci restera ou bien s'il se cherchera finalement un nouveau défi avant de ranger les crampons pour enfin pouvoir se consacrer à sa famille et amis.

Avec Agences

EN VISITE D'INSPECTION ET DE TRAVAIL À M'SILA

Hammad insiste sur une meilleure exploitation des infrastructures

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrahmane Hammad, a insisté, lundi à M'Sila où il effectue une visite d'inspection et de travail, sur « l'importance d'une meilleure exploitation » des infrastructures relevant de son secteur.



Après avoir écouté un exposé sur le projet de réalisation d'un lycée sportif à M'Sila, le ministre a précisé que « ces infrastructures peuvent servir à l'hébergement des sportifs et être exploitées pour les compétitions organisées par l'Algérie, en plus de constituer un appui pour le sport scolaire en contribuant à la promotion et à l'encouragement des jeunes talents, conformément aux engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine ». M. Hammad, qui a également insisté sur l'importance de créer des pôles sportifs, a donné son accord de principe pour la réservation d'un budget de 673 millions de dinars à titre de réévaluation pour un second lot comprenant la réalisation d'une salle omnisports, d'une piscine, d'un stade de football et d'une piste d'athlétisme, entre autres. Le ministre de la jeunesse et des Sports a appelé les entreprises de réalisation à respecter les délais de réalisation des projets relevant de son secteur, conformément aux clauses contenues dans les cahiers des charges et mis l'accent sur l'importance de redoubler d'efforts pour livrer les projets dans les meilleurs délais. Un accord de principe a aussi été donné quant à une demande de réévaluation d'un projet de réalisation d'une salle omnisports de 500 places, au chef-lieu de wilaya, moyennant une enveloppe de 55 millions de DA, en plus de 113 millions DA en tant que réévaluation du projet d'achèvement du stade omnisports Chahid-Ouartal El Bachir, toujours à M'sila-ville. Le ministre qui a assisté à une activité de jeunes au centre des loisirs scientifiques de M'Sila, a insisté sur le soutien apporté par le ministère aux activités des jeunes qui doivent être, a-t-il souligné, accompagnés et encouragés pour qu'ils puissent développer leurs talents, notamment dans le domaine de l'innovation. Le ministre devait poursuivre sa visite dans la wilaya de M'Sila en inspectant le stade communal de Magra, réservé au club Nedjm Chabab Magra (NCM), évoluant en ligue 1 Mobilis de football, avant de se déplacer à Boussaâda pour inspecter le projet de réalisation d'une salle omnisports de 500 places et visiter le site proposé pour la réalisation d'un stade de 15.000 places.

R.S

LIGUE1 MOBILIS-MATCH EN RETARD (AUJOURD'HUI 16H00)

USM Alger : la « case » Paradou AC avant le FUS Rabat

LES USMISTES algérois s'apprêtent à faire officiellement leur entrée en Ligue1 cette saison en allant défier, cet après-midi à Dar El Beida, une fringante équipe du Paradou AC qui vient de tenir en échec (0-0) la JS Kabylie sur son terrain du 1er Novembre de Tizi Ouzou. Les Super champions d'Afrique, qui n'ont pas le temps de souffler après leur retour du Maroc avec un bon match nul (1-1) dans les bagages qui leur assure la déjà la moitié du billet qualificatif pour la phase de groupes, auront-ils les moyens, physiques notamment, de réussir leur retour à la compétition nationale devant un client qui aura pour lui l'atout de la jeunesse et la motivation de déjouer un grand d'Afrique ? Pour le compte donc de la mise à jour du calendrier (1ère journée), les Rouge et Noir seront devant un obstacle difficile où il leur faudra mettre le paquet s'ils veulent aborder de la meilleure manière leur autre objectif, national celui, qui est de jouer les premiers rôles (une place en ligue des champions africaine à défaut du titre) dans un championnat 2023- 2024 où les favoris, menés par le quadruple champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad, ne manquent pas. A l'image du MC Alger, de l'ES Sétif et de la JS Kabylie dont les effectifs ont été, lors du dernier mercato, bien étoffés en termes de qualité et de quantité. A signaler que cette rencontre sera officiée par le trio d'arbitres composé de Mohamed Bouteraâ- Mehdi Benali-Youcef Sahbi. Par ailleurs, la direction du PAC, équipe recevante, a décidé d'accorder un quota de 4000 billets (prix de 500,00 da l'unité) pour les supporters de' l'USM Alger, l'opération vente ayant commencé hier, mardi.

Azouaou

SORTI SUR BLESSURE FACE LORS DE CS CONSTANTINE-MC ALGER

Sofiane Bayazid d'attaque contre le MC El Bayadh

L'ATTAQUANT DU MC Alger Sofiane Bayazid, sorti sur blessure au genou vendredi face au CS Constantine (1-2), n'a rien de grave, et devrait entamer à la fin de la semaine des courses en solo, a indiqué le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football lundi dans un communiqué. « Le staff médical du Mouloudia rassure que la blessure au genou contractée par Bayazid face au CSC n'est pas grave. Le joueur a ressenti des douleurs, et est soumis actuellement à des soins intensifs après avoir passé dimanche une IRM (imagerie à résonance magnétique). Il va commencer à courir en solo dans le cas où il répondra positivement au traitement », précise la même source. Titularisé par l'entraîneur français Patrice Beaumelle, l'attaquant de 26 ans a cédé sa place en première période après avoir ressenti des douleurs au genou. Bayazid avait contribué à la large victoire décrochée par le « Doyen » lors de la première journée à domicile face à l'ES Ben Aknoun (4-0), en signant son premier but de la saison. L'attaquant international A' s'est engagé durant l'intersaison pour trois saisons avec le MCA en provenance de l'USM Khenchela. Il a terminé à la deuxième place au classement des buteurs de Ligue 1 Mobilis, saison 2022-2023, en compagnie de Dadi Mouaki (JS Kabylie) avec 12 buts chacun. Le MCA recevra samedi le MC El-Bayadh (15h45) au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, à l'occasion de la 3e journée du championnat.

R.S

LE C.E DE LA CAF STATUERA AUJOURD'HUI SUR LES NOMS DES PAYS ORGANISATEURS DES PROCHAINES CAN 2025 ET 2027

Sans . . . l'Algérie ?

L'Algérie sur le point de se retirer ? A pris vraiment la décision de ne pas candidater ? L'information qui n'en finissait pas d'enfler et fait le buzz ces derniers jours, se confirmera-t-elle ? Plus que quelques heures d'attente (inutiles finalement ?) et l'on saura le vrai du faux, même si tout indique que la rumeur tenait la route, l'Algérie laissant au CE avec sa conscience pour des raisons tout sauf sportives.

Par Azouaou Aghiles

L'Algérie aurait . . . Le lecteur aura deviné tant le matraquage médiatique (à tort ou à raison) a pesé sur l'opinion et une décision toutefois dans l'air tant les nouvelles, en provenance du siège du Caire, distillées savamment (à quels buts ?) ne laissaient plus aucune place au doute au fur et à mesure que l'heure de ce qui semble devoir tourner au non-évènement pour l'opinion sportive algérienne, désabusée et particulièrement marquée le jeu trouble des responsables « cafiens » à l'endroit du football national. Qui ne s'attendait pas, ne s'attend plutôt pas à un quelconque miracle devant sortir, dans les heures qui suivent, des manches secrètes des prestidigitateurs officiant au plus haut niveau du jeu à onze continental. Simple formalité maintenant que l'Algérie, qui aurait (au conditionnel toujours parce qu'on ne connaît pas si elle ne relève pas de l'intox, aucune réponse n'ayant pour le moment été donnée) décidé de se retirer de la course. Ne tarderait pas à en informer l'auguste Comex, qu'elle ne candidaterait pas. Si à la Fédération algérienne de Football (Faf) en évite de communiquer sur le sujet, son tout nouveau et fraîchement élu président, Walid Sadi, qui aurait pour sa part décidé de mettre une croix sur son voyage dans la capitale du Caire où doit se jouer une mascarade devant les caméras de toutes les télévisions du monde, ne fera pas un déplacement que tout le monde juge pour le



moins inutile. Walid Sadi justement qui n'omet pas de souligner que « le dossier ne « lui » appartenait pas » dans des propos repris par un confrère au fait des arcanes de la Caf. D'où, peut-être, et le communiqué de la Présidence n'en fait pas mention, l'audience que lui a accordée le Président Abdelmadjid Tebboune ? On n'en sait rien mais on peut deviner que lors de ce tête-à -tête particulier avec le premier responsable du pays, la question a été évoquée. Ce qui relance bien sûr les spéculations qui ne laissent pas indifférent au sommet de l'Etat évidemment. Après deux grands tournois organisés en Algérie en l'espace de trois mois seulement, d'abord avec le CHAN (13 janvier – 4 février), puis la CAN U17 (29 avril – 19 mai) avec le succès que l'on sait, en plus du satisfecit de la Caf à l'unanimité de ses membres, on pouvait espérer, du moins croire, un « renvoi d'ascenseur » des plus naturels, les responsables algériens n'ayant pas lésiné sur les moyens à l'occasion desquels l'Afrique du football a pu confirmer, à loisir, la disponibilité d'un parc omnisports aussi varié qu'ultra-moderne. En plus simple, que l'Algérie était prête à organiser des tournois ou manifestations d'envergure à l'exemple des Jeux Méditerranéens d'Oran et des Jeux Sportifs Arabes. A partir de son siège du Caire, la Caf a, avec « bienveillance », laissé filtrer par intermittence des « infos » ou « infox » ne laissant pas de place au doute. Que la Toile se chargera d'amplifier au fur et à mesure que l'on se rapprochait du « non-événement » d'aujourd'hui où il s'agira de baisser le rideau sur une pièce théâtrale qui n'aura amusé personne dans nos vastes contrées. A ceux qui s'en amusaient presque et feignaient de ne rien voir venir, on rappellera ici la controverse de la déclaration polémique du sieu Fawzi Lekjaa où il annonçait, au début de l'été, devant le Parlement marocain (ce n'est pas de la politique et pas de risques de sanctions), sûr de ses propos, que « le Maroc remportera l'organisation » de la CAN 2025, qui a été suivie dans la foulée par « une démarche de la Faf pour s'enquérir de la situation et des suites à donner» auprès de l'instance faitière du football africain. Restée depuis sans suite, tant les dés semblaient pipés, les jeux faits. Malgré de nombreux points marqués et une offre d'infrastructures unique sur le continent, l'Algérie se retrouve hors-jeu. Le manque de poids au sein des instances de la Caf, certes préjudiciables, en est-il la seule raison ? On en doute. Comprendra qui voudra . . .

A.A

MARCHÉ CONCLU AU DÉTRIMENT DE ...

L'Algérie prend note !

Par Rabah Azizi.

PLUS QUE quelques petites heures d'attente avant que la CAF ne publie sa décision finale quant au pays organisateur de la CAN 2025 et 2027. Sur fonds de micmac. Walid Sadi, le nouveau président de la FAF, a pris les devants et surprenant tout le monde en déclarant en off, que l'Algérie n'est plus preneuse.

Décision prise et l'annonce faite depuis bien longtemps en coulisses par la Confédération africaine de football à partir ses sièges au Caire. En privant l'Algérie de l'occasion d'organiser une Coupe d'Afrique et ce, depuis 1990, soit plus de 30 ans. Le pays avait pourtant bien relevé un CHAN et une CAN U17 très réussies et sans aucun problème. Puis ce « revers » et un retrait de la course annoncé qui suit dans la foulée la désillusion de l'ex président de la fédération, Djahid Zefizef et l'échec de son élection avortée au sommet du Comex, elle –même suivie d'une démission inévitable. Suivra aussi l'élection de Sadi qui a marqué un tournant. En effet, le nouveau président a présenté un dossier prometteur lors d'une audience avec le président Tebboune, conduisant les hautes autorités du pays à prendre la décision de retirer les deux candidatures, la FAF ne tardant pas, selon des sources proches de la Faf, à transmettre une lettre officielle à la CAF pour formaliser un retrait dans l'air. Ainsi, et conséquemment aux mauvaises informations parvenant du Caire, aucune des deux prochaines CAN ne prendra le chemin de l'Algérie. Le pays des « Fennecs » préfère continuer à évoluer et à déployer de nouvelles infrastructures pour être prêt à d'autres événements majeurs, tel que l'organisation de la CAN 2029, sans oublier le développement de la discipline chez nous. Pendant ce temps et pour la nouvelle équipe à la Faf, on préfère se concentrer est tournée sur l'équipe nationale concernée par la course vers de nouvelles conquêtes et trophées africains. En espérant que des clubs algériens, en leur offrant les moyens puissent marquer de leur présence en représentant au mieux le pays en Afrique, comme le fait si bien l'USMA en ce moment.

R.A



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT WALID SADI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FAF

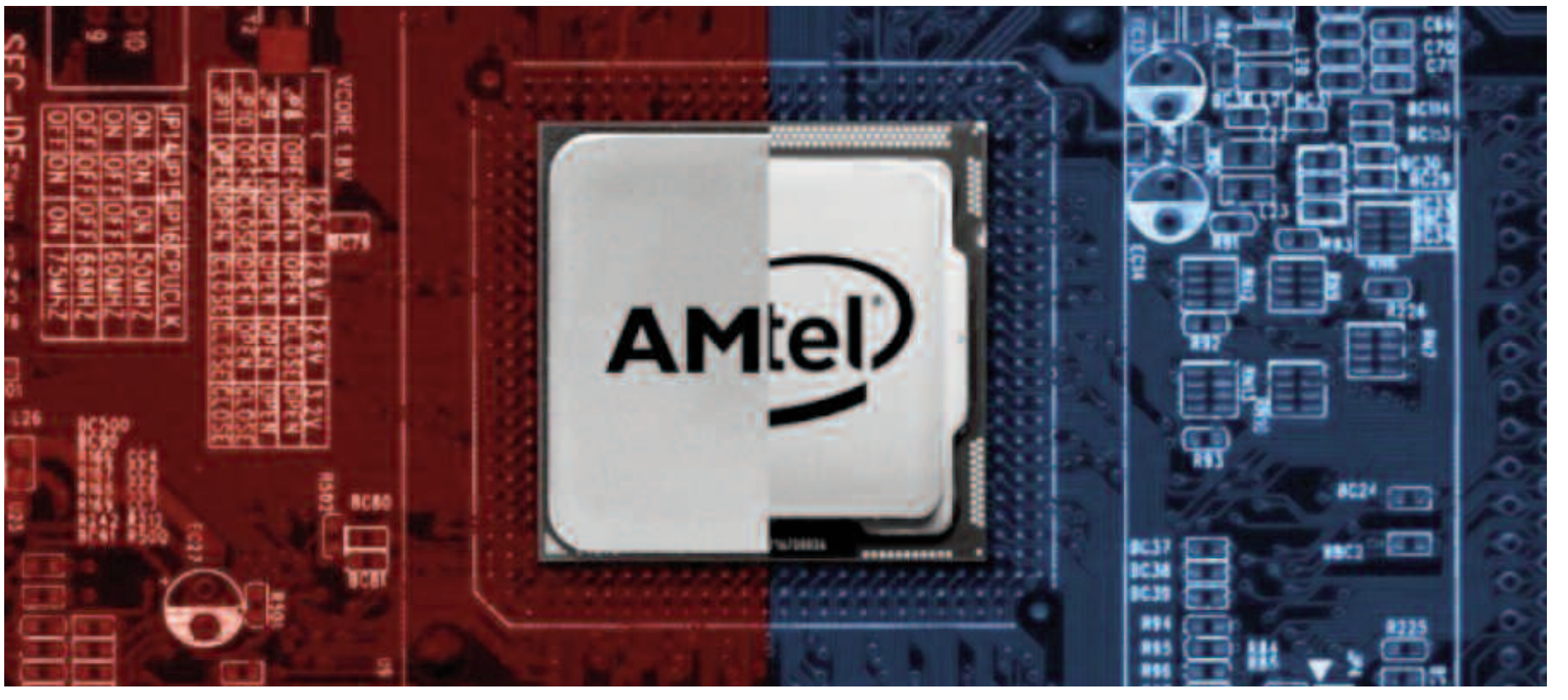
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, le nouveau président de la Fédération algérienne de Football (FAF), Walid Sadi, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, le nouveau président de la FAF, M. Walid Sadi, qui lui a présenté sa vision du développement et de la relance du football algérien», précise la même source. Le président de la République «a insisté sur ce point», tout en félicitant le nouveau président de la FAF et en l'encourageant à atteindre cet objectif.

MOUNIR DBICHI S'EN VA

Nadir Bouzenad nouveau S.G de la FAF

C'ÉTAIT DANS l'air et c'est désormais officiel. Comme il l'a annoncé juste après son élection, le nouveau boss de la Faf, Walid Sadi, est passé à l'acte en opérant à la tête du Secrétariat général de la structure faitière du football national. Ainsi, il a été décidé de se passer des services de l'ancien SG, Mounir D'bichi remplacé par un ancien de la maison de Dely Brahim, en l'occurrence Nadir Bouzenad (diplômé de l'ISGP) dont la particularité est de connaître les lieux dans ses moindres recoins. Du MJS, où il occupe un poste clef, il ne devrait pas trouver de problèmes pour bénéficier de la fameuse procédure de détachement et rejoindre l'équipe de Sadi avec l'avantage de ne pas se retrouver en terrain inconnu lui qui sait néanmoins que la tâche ne sera pas de tout repos aux vu des nombreux et lourds dossiers qui se trouvent sur son bureau et celui de son président. Pour rappel, Nadir Bouzenad a occupé le poste de SG au niveau de nombreuses fédérations sportives, à l'exemple de la FAF sous le règne de l'ancien président Raouraoua, la fédération des sports équestres ainsi que des piges dans de clubs de la Ligue 1 à l'instar la JSK par exemple ainsi que la fonction de DG de plusieurs SSPA des clubs algériens.

R.A



Bientôt des puces AMD fabriquées par Intel ?

Le PDG d'Intel a affirmé qu'il serait « enchanté » de produire des puces AMD. Marque du virage intellectuel et technologique très fort que M. Gelsinger essaie d'insufler à l'entreprise. Ce qui ne veut pas dire qu'il rendre les armes côté conception de puces.

Un processeur AMD fabriqué par Intel ? Pour les enfants des années 80, ce séisme serait comparable à l'arrivée des jeux de Sega sur les consoles Nintendo, ou à la manière dont Microsoft embrasse aujourd'hui Linux. Mais c'est pourtant une hypothèse qu'Intel prend très au sérieux.

Interrogé par The Verge sur la possibilité « de mettre un logo AMD sur une fab d'Intel », le PDG d'Intel Pat Gelsinger n'y est pas allé par quatre chemins :

« S'ils choisissent de fabriquer avec nous, je serai ravi de le faire. C'est ce qu'il faut à ce niveau. Ce sont de gros investissements, et ils sont importants pour la technologie – ils engendrent des communautés techniques. ».

Pat Gelsinger, Gelsinger fait ici référence aux sommes colossales qu'il faut désormais débourser pour construire la moindre usine de dernière génération – aux alentours de 15-18 milliards de dollars par site ! Avec une structure où la conception et la production de puces sont si intriquées – même si M. Gelsinger veut faire évoluer le modèle – Intel a besoin d'argent. Notamment pour continuer de développer ses puces.

Car produire pour Qualcomm ou AMD n'implique pas, dans les propos de Pat Gelsinger, de jeter l'éponge sur la conception de puces. Loin de là :

« Ne faites pas d'erreur à ce sujet. Nous allons construire les ordinateurs hautes performances les plus rapides au monde, les GPU les plus rapides au monde et les GPU discrets les plus rapides au monde. Nous aurons également une continuité dans nos graphiques intégrés. attendez de voir Meteor Lake l'année prochaine.

(Nos produits deviendront) assez intéressants, un peu comme l'a montré Apple. Je vois cette continuité, et nous allons être très compétitifs. » À la lecture de cette double volonté à la fois de devenir une usine neutre tout en restant le « king » des semi-conducteurs, une question brûle les lèvres. Est-il possible, pour une entreprise qui vend ses propres produits, d'attirer des clients dans ses usines sans leur faire craindre un espionnage industriel ? La réponse est oui, c'est possible. Car il y a déjà un exemple.

L'exemple de Sony Electronics

Pour trouver un exemple d'un fondeur capable à la fois de vendre ses composants et de les produire pour les autres, il suffit de se tourner vers le milieu de l'imagerie et vers le Japon pour trouver le parfait exemple : Sony. Ou plutôt, Sony Electronics.

Numéro deux mondial de la photo derrière Canon avec sa division Imaging, Sony est aussi, par sa division Electronics, le numéro un mondial des capteurs d'image (à la fois dans les appareils photo et les smartphones).

AirPods Pro 2 contre QuietComfort Earbuds II : quels sont les meilleurs écouteurs true wireless ?



D'UN CÔTÉ APPLE et ses Airpods, qui a popularisé les écouteurs true wireless avec d'excellents produits. De l'autre, Bose, dont le savoir-faire n'est plus à démontrer. Nous avons comparé les deux produits audio phares de cette fin d'année. Hasard du calendrier ? Bose et Apple ont annoncé quasiment en même temps la deuxième génération de leurs excellents écouteurs true wireless à réduction active de bruit (ANC). Avec des prix similaires (environ 300 euros), il est donc difficile de savoir vers quel modèle se tourner. Nous avons ainsi tenté de confronter les AirPods Pro 2 aux QuietComfort Earbuds II sur plusieurs points, pour vous aider à mieux choisir.

Conception et confort : avantage Apple

il n'y a pas photo : Bose a fait des efforts pour réduire la taille de ses QuietComfort Earbuds II, qui sont 30 % plus petits que les modèles de première génération, mais ils restent plus encombrants que les AirPods Pro 2. Ceux-ci sont discrets et très agréables à porter grâce à des embouts qui ne pénètrent pas profondément dans le conduit auditif. De plus, Apple propose désormais quatre tailles d'embouts différentes. Bose mise de son côté sur un système d'ailettes pour assurer un maintien optimal dans l'oreille et permet de changer indépendamment les embouts et les ailettes pour vous offrir le meilleur choix. Le maintien est certes meilleur, mais cela peut gêner certaines personnes.

Enfin, le boitier des QuietComfort Earbuds II se révèle nettement plus encombrant que celui des AirPods Pro 2, mais là encore, il est plus petit que celui des modèles de première génération et peut dorénavant être placé dans une poche.

Qualité sonore : égalité

Les AirPods Pro 2 et les QuietComfort Earbuds II offrent tous les deux une excellente qualité audio. Mais Bose est Apple n'ont pas fait les mêmes choix en termes de rendu sonore. Les QuietComfort Earbuds II ont une signature spécifique, qui fait la part belle aux graves et aux médiums, ce qui donne au son de la profondeur et de la chaleur. En revanche, ils manquent un peu d'aigus, ce qui enlève de la clarté et de la brillance. Ce défaut les rend moins adaptés pour l'écoute de la musique classique, mais peut être corrigé en utilisant l'égaliseur de l'application. De son côté, Apple a rendu le son de ses AirPods Pro plus dynamique, mais ils manquent un peu d'âme. En revanche, les aigus sont très bien restitués, ce qui les rend plus polyvalents. Les deux constructeurs utilisent les codecs audio de base (AAC et SBC), mais font l'impasse sur des codecs plus sophistiqués tels que l'aptX et le LDAC. Enfin, Bose ne propose pas de fonction d'audio spatial, contrairement à Apple qui permet même de personnaliser la restitution en fonction de la forme de votre crâne et de vos oreilles.

Réduction de bruit : avantage Bose

Comme nous l'avons indiqué lors de notre test, Apple a fait d'énormes progrès en matière de réduction active de bruit entre les premiers AirPods Pro et la deuxième version, grâce à la nouvelle puce H2. Pour ce qui est d'installer une bulle de silence dans les transports en commun, les écouteurs de Bose et d'Apple sont aussi performants l'un que l'autre. Toutefois, une légère différence existe dans la réduction des voix, si vous êtes par exemple dans un café ou un open space. Certes, les AirPods Pro 2 sont efficaces, mais les QuietComfort Earbuds II le sont encore plus, même si certaines voix aiguës passent encore à travers les mailles du filet. Les écouteurs de Bose arrivent aussi à annuler des bruits plus discrets, tels que celui que font les voitures quand elles roulent sur un sol mouillé. Le mode transparence des deux constructeurs procure un son naturel et permet chez Apple de bloquer les bruits soudains, par exemple celui d'un marteau-piqueur. Une fonction similaire, baptisée ActiveSense, existe chez Bose, mais il faut penser à l'activer dans l'application.

Intégration : avantage Apple

Apple a toujours soigné l'intégration de ses périphériques dans ses OS mobiles et les AirPods Pro 2 ne sont pas une exception à la règle. Si vous les utilisez avec votre iPhone ou avec votre iPad, vous avez accès à toutes les fonctions et à tous les paramètres sans avoir besoin d'installer d'application supplémentaire. Les écouteurs bénéficient de leur propre sous-menu dans les réglages d'iOS 16. En outre, vous accédez rapidement aux réglages de base (volume, contrôle de l'ANC et de l'audio spatial) à partir du centre de contrôle. Et grâce à la fonction Localiser (Find My), vous pouvez les retrouver facilement si vous les avez égarés.

Windows 11 : de nouveaux widgets arrivent

Technologie : L'arrivée de widgets d'applications tierces pourrait rendre le tableau de widgets Windows 11 beaucoup plus attrayant. C'est en tout cas le pari de Microsoft. L'application Messenger de Meta est le premier widget tiers disponible.



L'application Messenger, de Meta, est le premier widget tiers à être disponible dans le tableau des widgets de Windows 11. Mais attention, la prise en charge des widgets tiers ne concerne que les utilisateurs de la dernière version preview de Windows 11. Le système de widgets était présenté comme l'une des fonctionnalités phares de Windows 11. Cependant, jusqu'à présent, seuls les applications et le contenu de Microsoft figuraient dans le panneau, notamment le contenu de Bing, les conseils de Windows et les promotions Game Pass. Microsoft a activé les widgets pour les développeurs tiers via le WinAppSDK 1.2 publié en novembre.
Le widget Messenger est en preview – il n'est pas totalement stable pour le moment. Mais son arrivée devrait être accueillie par les utilisateurs de Windows 11 comme un premier aperçu de ce que les développeurs pourraient faire à l'avenir.

Un système encore instable
Les utilisateurs doivent installer la dernière version de Messenger depuis le Microsoft Store, puis ouvrir le tableau des widgets. Il y a un + en haut du tableau, qui affiche un sélecteur de widgets à partir duquel les utilisateurs pourront sélectionner Messenger à épingler au tableau.
Selon Microsoft, les utilisateurs doivent s'attendre à plus de widgets à l'avenir. La société prévient néanmoins que la mise en œuvre actuelle peut être un peu bancale. La version prenant en charge les widgets tiers est Windows 11 Insider Preview Build 25284. « Vous devriez vous attendre à voir de nouveaux widgets supplémentaires au fur et à mesure que les développeurs créent et publient des widgets pour leurs applications », ajoute Microsoft.
A l'heure actuelle, les widgets tiers peuvent disparaître occasionnellement du tableau des widgets, mais ils peuvent être réinsérés en les épinglant à nouveau à partir du sélecteur de widgets. Les widgets peuvent également être désépinglés lorsqu'un utilisateur se connecte à plusieurs appareils Windows. En outre, le bouton d'annulation de la notification de widget épinglé ne fonctionne pas toujours.

Vers une prise en charge des widgets PWA tiers dans Edge
Microsoft travaille également à la prise en charge des widgets PWA (Progressive Web Apps) de tiers pour son navigateur Edge. Cette prise en charge est prévue dans une prochaine version d'Edge et est actuellement classée comme une fonctionnalité expérimentale.
Microsoft teste actuellement une autre fonctionnalité pratique dans Edge, qui permet aux utilisateurs de diviser un onglet en deux écrans, afin de pouvoir comparer le contenu de deux pages web ouvertes.

Amazon s'apprête à révolutionner l'industrie du jeu vidéo à l'aide de cette technologie

APRÈS s'être attaqué à de multiples industries, Amazon va se lancer officiellement dans le jeu vidéo. Néanmoins, la multinationale ne souhaite pas faire comme tout le monde, c'est pourquoi le géant prévoit de révolutionner l'industrie en s'attaquant à cette technologie.

Le nouveau projet d'Amazon
Les secteurs où le géant du e-commerce n'exerce pas encore son influence se font rares. Si Amazon proposait déjà quelques services liés au gaming via son abonnement prime, la firme a décidé de voir les choses en grand pour les prochains mois.
Le colosse américain devrait se lancer pleinement dans le jeu vidéo d'une manière inattendue.
Comme le rapporte le média Blockworks, Amazon compte développer une série de projets utilisant la blockchain, la technologie derrière les cryptomonnaies et les NFT. Parmi ces fameux projets, le géant travaillerait sur la conception de jeux basés sur des jetons non-fongibles (NFT) gratuits.
Pour rappel, un NFT est un jeton émis



sur une blockchain garantissant la propriété d'un objet virtuel. Dans le gaming, le potentiel de cette technologie permettrait aux joueurs de revendiquer des droits de propriété sur les gains obtenus en jeu.
À titre d'exemple, si vous gagnez un skin d'arme dans Counter Strike ou n'importe quel jeu, celui-ci ne vous appartient pas réellement puisqu'il est la propriété de Steam ou de la plateforme distribuant le jeu. Si pour X raisons cette même plateforme venait à
fermer, alors le skin disparaîtrait également.
Toutefois, si ce skin est un NFT, alors le propriétaire a le choix de le transférer et le stocker en dehors de la plateforme. Il peut même le revendre à sa guise puisque le jeton est inscrit dans le registre de la blockchain qui est, techniquement, ineffaçable.
Cette nouvelle approche, visant à apporter des droits de propriété aux joueurs, semble donc séduire Amazon. Pour le moment, on dispose de peu de détails sur la manière dont seront utilisés ces NFT et comment ils seront introduits au gameplay. Néanmoins, on sait que le géant travaille actuellement avec des grands noms du secteur web3, dont des développeurs de jeux basés sur la blockchain.
Amazon semble être sur le projet depuis un certain temps puisque ses nouvelles fonctionnalités sont attendues pour le mois d'avril 2023.

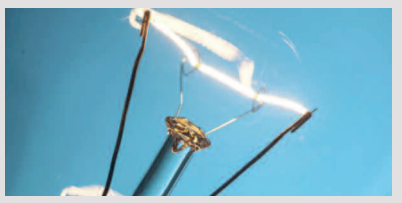
Un projet qui ne date pas d'hier
Bien que cette annonce n'arrive pas au meilleur des moments - car depuis mai 2022 l'intérêt du marché des NFT a complètement chuté suite à l'explosion de la bulle spéculative - le géant ne se décourage pas et souhaite exploiter le potentiel de la blockchain. Amazon n'a jamais caché son intérêt pour les technologies web3.
Depuis 2021, la firme recrute activement des profils spécialisés dans la technologie blockchain.
L'année dernière, le nouveau PDG de l'entreprise avait même confirmé sa position vis-à-vis de l'avenir des NFT:
De plus, il y a quelques semaines, la branche Amazon Web Services (AWS) avait annoncé un partenariat avec Ava Labs, la société en charge de la blockchain Avalanche, pour accélérer l'adoption de la blockchain par les entreprises, les institutions et les gouvernements.
Ce partenariat vise à prendre en charge l'écosystème Avalanche ainsi que toutes ses applications décentralisées (dApps) et à intégrer Ava Labs dans Amazon Managed Blockchain.
Cette adoption des NFT par Amazon pourrait redonner un élan d'intérêt à la technologie.
Toutefois, reste à savoir quelle blockchain sera utilisée (Ethereum, Avalanche,…) et si les utilisateurs seront au rendez-vous après la tourmente de l'hiver crypto et des différentes histoires d'arnaques qui ont gravité autour du secteur NFT.
En outre, l'arrivée d'un géant comme Amazon pourrait également rehausser les standards sur le marché des jeux web3.
En effet, une certaine partie des jeux de cet écosystème sont pour le moment peu sophistiqués en termes de gameplay et de graphisme - généralement par manque de moyens.
Avec ce nouveau projet, Amazon va résolument affirmer sa place dans le web3 aux côtés d'autres GAFAM comme Meta – qui proposaient déjà des fonctionnalités liées aux NFT sur Instagram ou encore Facebook.

46 des 50 villes les plus dangereuses au monde se situent en Amérique latine !



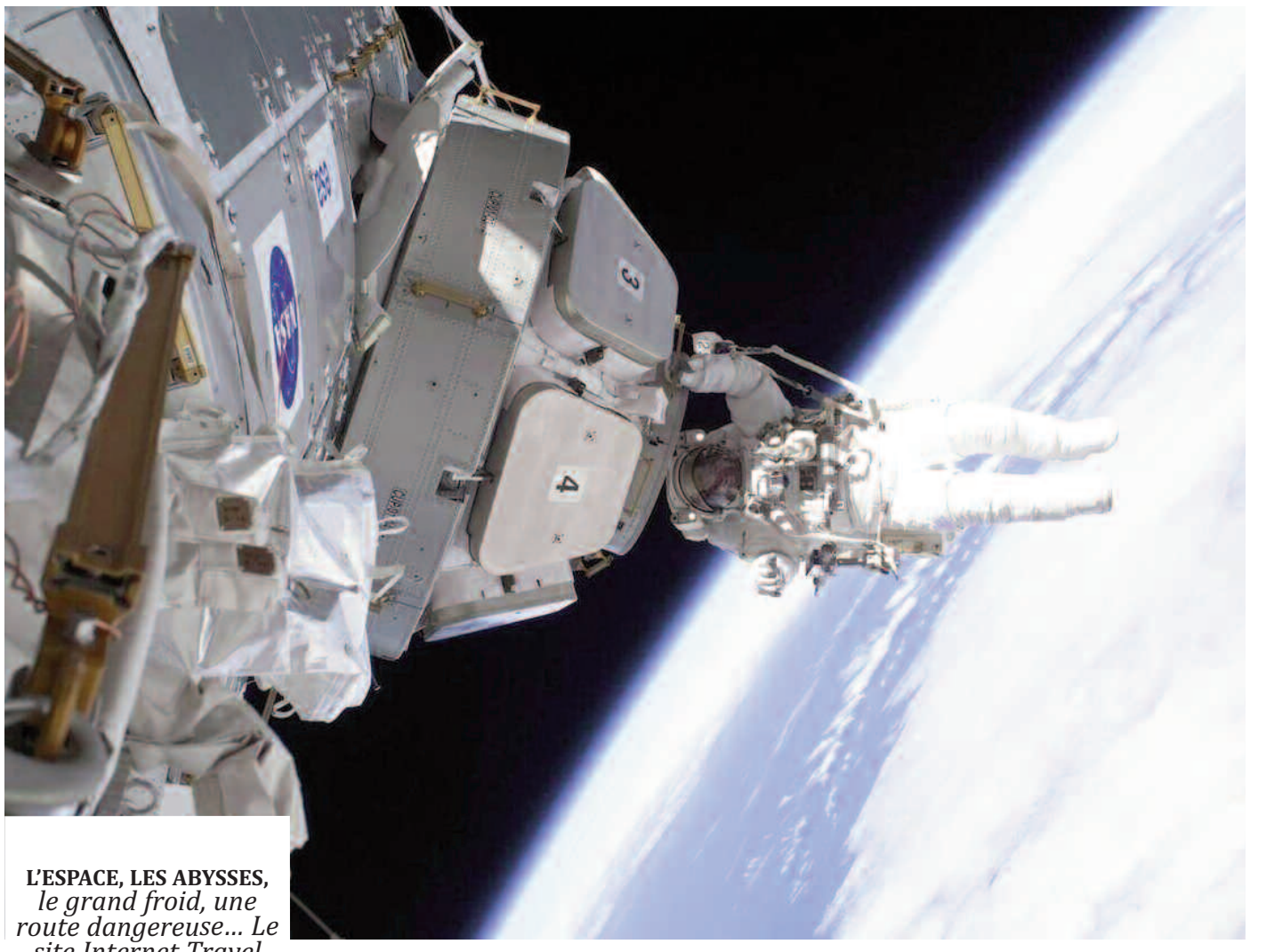
Les meurtres sont plus fréquents en Amérique latine que n'importe quelle autre partie du monde. En effet, selon le classement des villes les plus violentes au monde (sans compter les décès dans les zones de guerre), 46 des 50 villes avec le plus d'homicides volontaires se situent en Amérique latine. Cela est dû au trafic de drogue, aux guerres de gangs, à l'instabilité politique, à la corruption et à la pauvreté. En tête du classement on trouve San Pedro Sula au Honduras, qui est considérée comme la ville la plus dangereuse au monde avec 187 meurtres pour 100 000 habitants en 2013.

Un homme a remporté le prix Nobel pour avoir montré que l'électron était une particule, son fils a remporté le même prix pour avoir montré que l'électron était une onde !



CET HOMME n'est autre que John Joseph Thomson, le découvreur de l'électron, il a obtenu le prix Nobel de physique en 1906 pour ses découvertes sur la conductivité électrique en particulier dans les gaz. Il a constaté que la tension transmise entre deux plaques métalliques est composée de particules qui transportent l'électricité. Thomson a conclu que ces particules étaient des électrons faisant partie de l'atome. Ironie du sort, le fils de J.J. Thomson, George Paget de son prénom, a obtenu 31 ans plus tard (1937) le même prix en poursuivant le travail de son père sur les électrons, il a, en effet, découvert, avec Clinton Joseph Davisson, la diffraction des électrons dans les cristaux montrant ainsi l'action ondulatoire de l'électron ce qui confirme le principe fondamental de la mécanique ondulatoire.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



L'ESPACE, LES ABYSSES, *le grand froid, une route dangereuse… Le site Internet Travel Tomorrow a listé les expériences les plus extrêmes à tester si vous n'avez pas peur du grand frisson.*

les aventures de voyage les plus extrêmes proposées dans le monde et dans l'Espace

La pension complète quatre ou cinq étoiles, la belle maison avec vue imprenable sur la mer… ça ne fait pas rêver certains voyageurs qui cherchent à ressentir des sensations fortes durant leurs vacances. Ils souhaitent plutôt se dépasser dans des milieux parfois hostiles. Le site Travel Tomorrow a dressé la liste des expériences de voyages les plus extrêmes sur la planète et dans l'Espace, rapporte Geo .

Escalade, kayak en Antarctique

Les amateurs de sensations fortes peuvent prendre la direction de l'Antarctique. Certaines entreprises proposent des excursions de l'extrême. À parfois -80 °C, il s'agit d'être déposé en hélicoptère sur un sommet pour faire de l'escalade de falaises de glace ou la descente en rappel de crevasses. On peut aussi faire du kayak devant les immenses icebergs que compte l'Antarctique.

La grotte la plus dangereuse au monde

Autre destination de l'extrême avec des températures plus clémentes : la grotte de Krubera, en Abkhazie, un territoire au nord-ouest de la Géorgie occupée par la Russie. Il s'agit de la grotte la plus dangereuse du monde, prévient Travel Tomorrow. Celle-ci a été formée par le passage de l'eau qui a érodé le calcaire pendant des millénaires. Il reste un trou béant de plus de 2 km qu'il s'agit de descendre en rappel.
On y trouve des chambres et des passages complexes, des stalactites, des stalagmites, ainsi que des passages inondés et de « dangereuses zones de basse pression ». La descente doit être assurée avec des appareils respiratoires.
Dans ce milieu hostile, on peut aussi rencontrer des espèces rares d'araignées, de scorpions et de coléoptères.

Plonger dans les entraves de la Terre

Des sorties de plongée sont organisées dans la fosse océanique la plus profonde du monde, celle des Mariannes au large des Philippines. À son extrémité sud, elle atteint 11 000 mètres de profondeur. Mais ce n'est pas sans risque. À cette profondeur, la pression est mille fois supérieure à celle de la surface de la mer. Le moindre problème peut avoir de graves conséquences.

En vélo sur « la route de la mort »

Sur Terre, terminons le panorama des destinations à sensations fortes avec une expérience limite : faire du vélo sur « la route de la mort » en Bolivie, qui est aussi appelée la route des Yungas.
Mesurant trois mètres de large, elle serpente dans la montagne andine avec des précipices atteignant 600 mètres précise Geo. Croiser des véhicules n'est jamais aisé. Sur ces 64 kilomètres, chaque année, ce sont en moyenne 25 personnes qui perdent la vie. Une bien mauvaise manière de finir un voyage.

Un requin aperçu au Barcarès, la plage évacuée par les sauveteurs

INSOLITE Les sauveteurs du Barcarès dans les Pyrénées-Orientales ont fait évacuer la plage samedi 22 juillet après qu'un requin a été aperçu dans l'eau. Les baigneurs ont eu une belle frayeur. Il s'agirait toutefois d'un requin bleu, espèce a priori sans danger pour l'homme.

LA PLAGE du Barcarès dans les Pyrénées-Orientales a été évacuée samedi 22 juillet en début d'après-midi, rapportent nos confrères de France Bleu après qu'un requin a été aperçu à « environ 50 mètres du rivage ».
Une jeune femme a filmé l'aileron du requin et a posté la vidéo sur son compte TikTok :
France Bleu précise que les sauveteurs ont aussitôt hissé la flamme rouge pour signifier que la baignade était interdite. « Il y a toujours des gens qui ne respectent pas les consignes mais là, ça a dissuadé beaucoup de monde », indique l'un des sauveteurs cité par France Bleu. Il estime que le requin « mesurait environ deux mètres de long ». À un moment, il s'est retrouvé sous le bateau des sauveteurs : « on voyait sa gueule et sa queue en même temps, c'est vous dire qu'il était assez grand ».
Contacté par France Bleu, l'aquarium Oniria de Canet-en-Roussillon pense qu'il s'agit probablement d'un requin bleu, espèce couramment observée « près des plages en France ou en Espagne ». Pas de panique toutefois puisque le requin bleu n'est pas considéré comme une espèce dangereuse pour l'Homme.



Presque aucun endroit sur Terre n'est à l'abri de la pollution de l'air, préviennent les scientifiques



Selon une étude inédite, quasiment aucune zone de la Terre n'est épargnée par la pollution de l'air. Les microparticules sont responsables de la mort de huit millions de personnes chaque année.

La pollution de l'air enveloppe tous les endroits sur Terre, même les plus isolés. C'est ce qui ressort d'une étude inédite réalisée par l'université Monash, en Australie, et relayée par Science Alert en 2023. Ce travail de recherche est le premier à analyser l'évolution de l'exposition journalière aux particules fines à l'échelle mondiale sur plusieurs décennies. Pour cela, il aura fallu analyser les données fournies par près de 5 500 stations de surveillance disséminées dans 65 pays.

Huit millions de morts par an

Même dans les îlots les plus reculés de la planète, la probabilité d'être exposé à la pollution de l'air est forte. Ainsi, seulement 0,0001 % de la population mondiale pouvait se vanter de ne quasiment pas être affectée par ce fléau en 2019. Car ces minuscules particules, d'un diamètre de 2,5 micromètres (PM2,5) entraînent chaque année la mort de huit millions de personnes dans le monde.
En s'insérant dans les voies respiratoires, elles peuvent provoquer de graves problèmes respiratoires et cardiaques.
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé son seuil de sécurité quotidien à 15ug/m3. Un niveau qui n'a eu de cesse d'être franchi entre 2000 et 2019, selon l'étude. En près de vingt ans, le niveau moyen de pollution atmosphérique était de 32,8 ug/m3, soit plus du double du seuil requis. Près de 70 % des jours ont dépassé le taux de sécurité établi par l'OMS. Avec des degrés divers selon les régions du globe.

L'Asie fortement affectée

Sans surprise, le continent asiatique est le plus exposé aux particules fines, avec un taux moyen de plus de 40 ug/m3.
Dans les zones très fortement peuplées, la population suffoque. En février 2020, la société suisse IQair, avait révélé que neuf des treize capitales où la qualité de l'air était la plus mauvaise se trouvaient en Asie.
Si l'est du globe concentre les taux de particules fines les plus élevés, les autres continents ne sont pas épargnés. L'Afrique arrive en deuxième position. Derrière, l'Europe et l'Amérique du Nord ont vu leur niveau de pollution légèrement diminuer, mais se maintiennent à un niveau élevé.
L'Australie, consumée par les immenses feux de brousse déplorés en 2019, et la Nouvelle-Zélande, ont vu leurs seuils augmenter ces deux dernières décennies. Ces deux pays océaniens se maintiennent cependant en-dessous du seuil fixé par l'OMS.

Une nouvelle méthode pour mesurer les émissions de CO2 des pays

UNE ÉQUIPE de chercheurs propose une toute nouvelle méthode pour mieux mesurer les émissions de dioxyde de carbone de chaque pays.
Dans un contexte où le changement climatique est dans tous les esprits, surveiller étroitement les émissions de dioxyde de carbone (CO2) est devenu pour chaque pays du monde un incontournable. Mais face aux insuffisances des méthodes de mesure actuelles, une équipe composée d'une soixantaine de scientifiques a décidé de recourir à une toute nouvelle méthode, relate le site Futura Sciences. Ces chercheurs ont décidé de se baser sur les données fournies par un satellite d'observation de la NASA.
La nouvelle méthode prônée par l'équipe de chercheurs permet notamment d'avoir une information précise sur le stock de carbone présent dans les écosystèmes. Plus généralement, les données permettent de connaître



les évolutions naturelles dans le bilan carbone, quand les méthodes utilisées jusqu'alors suivaient principalement les résultats des politiques de gestion des émissions de CO2.

Un premier bilan depuis l'accord de Paris

En 2023, un premier bilan mondial doit être effectué pour connaître les premiers effets des décisions prises lors de l'accord de Paris sur le climat en 2015, qui prévoit de maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. La nouvelle méthode prônée par les chercheurs pourrait ainsi permettre d'obtenir des résultats plus vastes et plus détaillés. Les chercheurs indiquent notamment qu'ils ont obtenu des données pour des pays n'ayant plus déclaré leurs émissions depuis dix ans.
Les premières observations des chercheurs montrent qu'un certain nombre de pays ont émis plus de CO2 qu'ils n'en ont absorbé entre 2015 et 2020. C'est surtout le cas des États-Unis et de la Chine, mais aussi de l'Inde, du Brésil ou de l'Indonésie. D'autres pays, comme la Russie, l'Argentine ou le Canada, ont à l'inverse éliminé plus de CO2 qu'ils n'en ont émis sur la même période.

Pharyngite : durée, symptômes, quels traitements ?



Maux de gorge, douleurs en avalant, fièvre...La pharyngite est une infection ORL fréquente, surtout chez les enfants. Virale ou bactérienne, elle est contagieuse pendant plusieurs jours.

La pharyngite est une infection dont l'origine est majoritairement virale. Elle peut être aiguë ou chronique. La personne atteinte de pharyngite peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. Quelle est la durée d'une pharyngite ? Quelles différences avec une laryngite ? Comment soigner une pharyngite ?

Définition : c'est quoi une pharyngite ?

La pharyngite, est une inflammation du pharynx causée par une infection d'origine virale (plus souvent) ou bactérienne (rarement). Le pharynx est un conduit musculaire présent dans la gorge. Il constitue en quelque sorte le carrefour des voies de la déglutition et de la respiration. La pharyngite, dont la manifestation principale est un mal de gorge, constitue un motif de consultation médicale fréquent. On parle de rhinopharyngite (ou de "rhume") quand l'infection touche a la fois la muqueuse de l'intérieur du nez (cavité nasale) et le pharynx (situé à l'arrière des fosses nasales).

Rhinopharyngite (rhume) : symptômes, durée, diarrhée ?

La rhinopharyngite ou rhume est une maladie très fréquente en automne et l'hiver. Il s'agit d'une inflammation virale de l'étage supérieur du pharynx. Toux, mal de gorge, troubles digestifs : liste des symptômes possibles et conseils pour vite se soigner.

► Pharyngite chronique

Plus rare que la pharyngite aiguë, la pharyngite chronique s'installe de façon progressive, le plus souvent chez l'adulte. Les symptômes sont en général moins marqués et restent localisés au niveau de la gorge, sans fièvre. Elle est en lien le plus souvent avec une consommation de tabac, un abus d'alcool, une utilisation forcée de la voix (chanteur), une exposition à des polluants atmosphériques ou à des courants d'air froid (climatisation), et aussi à un reflux gastro-œsophagien.

► Pharyngite granuleuse

La pharyngite granuleuse ou "pharyngite chronique hyperplasique" est une forme de pharyngite chronique qui se caractérise par un épaississement particulier de la muqueuse qui prend un aspect granuleux, rouge pâle à gris, avec des dilatations veineuses pharyngées. Elle s'accompagne le plus souvent de vomissements ou de nausées, de mouvements de déglutition fréquents et de raclement de la gorge avec une sensation de striction.

► Pharyngite atrophique

La pharyngite atrophique est une forme chronique de pharyngite qui se caractérise par une sècheresse du pharynx avec parfois des croûtes épaisses et une muqueuse épaisse, rouge, lisse et transparente. Elle peut être associée à une rhinite atrophique, et/ou une laryngite, et de crachats fréquents, épais avec une sensation de gêne respiratoire la nuit et des insomnies. A cela, s'ajoutent des raclements de gorge constants causés par de petits saignements muqueux. Ces symptômes sont souvent liés à des conditions climatiques défavorables (air chaud et sec) et touchent souvent les personnes âgées.

Quelles différences entre une laryngite et pharyngite ?

Une pharyngite et une laryngite sont deux infections causées par des virus ou des bactéries qui touchent deux organes voisins mais différents : le pharynx (organe de la déglutition) et le larynx (organe de la phonation). Une pharyngite donne des douleurs à la déglutition alors qu'une laryngite change l'intonation de la voix. Les deux infections peuvent s'accompagner d'une toux et de crachats.

Laryngite : durée, symptômes, contagieuse ou pas ?

Voix devenue rauque, toux sèche, mal de gorge... C'est peut-être une laryngite, à distinguer de la pharyngite qui touche le pharynx soit l'organe de la déglutition. La laryngite se déclenche souvent la nuit au décours d'un banal rhume.

Combien de temps dure une pharyngite ?

Après une incubation de 24 heures (très courte), les premiers symptômes de la pharyngite se manifestent. Ils perdurent ensuite entre 5 et 10 jours en général mais la personne peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. La pharyngite chronique peut durer plusieurs mois.

Quels sont les symptômes de la pharyngite ?

Une pharyngite se manifeste par des maux de gorge, des douleurs lors de la déglutition entraînant parfois des difficultés à manger et une perte d'appétit, ainsi qu'une rougeur et une inflammation du pharynx. S'y ajoutent parfois une fièvre, une toux douloureuse et souvent un écoulement nasal qui irrite le pharynx et peut d'ailleurs être la cause de la pharyngite. Dans une pharyngite chronique, les symptômes sont moins intenses mais la sensation de sécheresse du pharynx, les nausées et l'envie de se racler la gorge peuvent être très handicapants au quotidien.

Comment savoir si on a une pharyngite ?

Un simple examen clinique chez le médecin généraliste suffit la plupart du temps à diagnostiquer la pharyngite. Son diagnostic repose sur un examen du fond de la bouche et de la gorge ainsi que l'observation des autres symptômes. En cas de doute sur l'origine de l'infection, il peut procéder à un prélèvement dans la gorge (TDR pour Test de Diagnostic Rapide) pour rechercher une infection bactérienne par un streptocoque nécessitant un traitement antibiotique.

Comment soigner une pharyngite ?

La plupart du temps, la pharyngite guérit spontanément en quelques jours sans traitement particulier. Il est cependant recommandé de consulter un médecin si vos symptômes sont très intenses et/ou si vous ne constatez aucune amélioration au bout de 48 h".

Comment se débarrasser d'un mélasma ?



PATHOLOGIE DERMATOLOGIQUE bégnine essentiellement féminine, le mélasma se caractérise par l'apparition de taches brunes irrégulières sur le visage, provoquées par les UV de la lumière du jour et du soleil entre autres. Le premier traitement consiste donc à se protéger de manière efficace du soleil.

Qu'est-ce qu'un mélasma ?

"Le mélasma est une pathologie dermatologique bénigne. Il s'agit à la base d'une hyperpigmentation cutanée, c'est-à-dire une surproduction de mélanine, qui touche essentiellement le visage mais peut également s'étendre au cou et au décolleté", explique le Docteur Gilles Korb, chirurgien plasticien. Au cours de la grossesse, le mélasma peut toucher le ventre et la région génitale et il ne disparaît pas après.

Quels sont les symptômes d'un mélasma ?

"Le mélasma se présente sous la forme de taches irrégulières de forme géométrique, donnant un aspect "peau sale" et une coloration brune sur le front, le visage, les pommettes, les lèvres supérieures", poursuit le spécialiste. Il concerne principalement les femmes entre 30 et 50 ans et est très répandu sur les peaux mates, notamment chez les patientes d'Afrique du Nord. Le mélasma évolue au cours de l'année. "En hiver, il se voit très peu, en revanche, il bénéficie d'un coup d'accélérateur l'été, réactivé par les UV", souligne ce dernier.

Taches brunes, de vieillesse : causes, traitements pour les atténuer

Les taches brunes aussi dites "de vieillesse" (lentigo) sont localisées sur le visage, les mains et dans le dos. Elles concernent plus de 90% des personnes à peau blanche de plus de 70 ans. Causes, solutions pour les enlever, traitements naturels, crèmes efficaces... Le point avec le Dr Paul Dupont, dermatologue.

Qu'est-ce qui provoque un mélasma ?

"Le mélasma est dû à une surproduction anormale de pigments par les mélanocytes." Ces derniers sont les cellules de la peau qui produisent la mélanine. Pour des raisons mystérieuses, ces cellules commencent à mal fonctionner et générer plus de mélanine. Cet excès va donc engendrer le mélasma. Il peut y avoir également une composante vasculaire qu'il va devoir falloir traiter. "Certains facteurs vont favoriser son apparition, à savoir l'hérédité, les modifications hormonales engendrées soit par des causes naturelles telle la grossesse soit par des causes médicamenteuses notamment la pilule ou encore les implants hormonaux.

Quels sont les effets du soleil sur le corps ?

Que se passe-t-il dans votre corps quand vous vous exposez au soleil ? Quels sont les effets des rayons UV en bien comme en mal ? On vous explique.

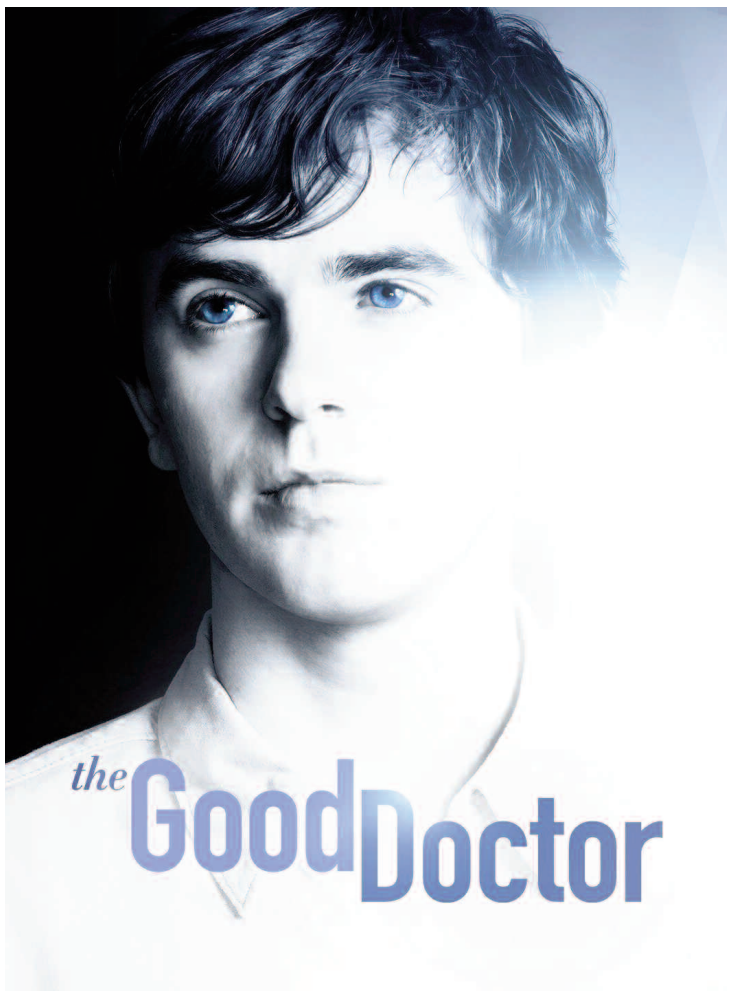
Comment traiter un mélasma ?

"L'analyse à la lampe de Wood ultraviolette va permettre de mettre en évidence le mélasma et surtout son étendue pour le visualiser, distinguer un mélasma superficiel d'un mélasma plus profond. Il faut bien comprendre qu'on ne fait pas de miracles dans le traitement du mélasma." Le premier réflexe va être de se protéger du soleil de manière durable. Le soleil, c'est l'ennemi numéro 1.

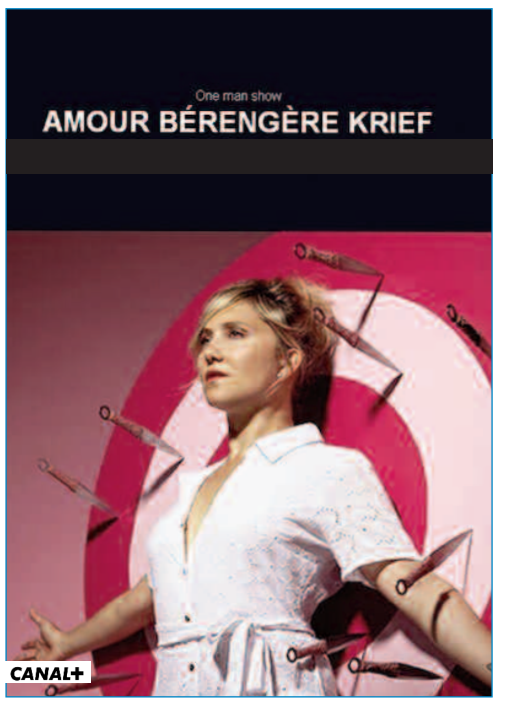
"Dans le traitement du mélasma, la patiente doit être prête à s'impliquer car il faut compter 1 à 2 ans sachant que l'on ne guérit pas du mélasma." L'objectif, c'est dans un premier temps de passer un été sans récidives. "Bien entendu, l'idée n'est pas de vivre dans une cave mais d'adopter les bons gestes, protection solaire, chapeau, lunettes de soleil." Ensuite concernant les traitements, il faut à la fois éliminer les pigments accumulés à la surface, "c'est-à-dire accélérer la désquamation cutanée, à l'aide de produits type le trio dépigmentant de Kligman, prescrit pendant trois mois et préparé par un pharmacien. Cependant l'effet n'est pas immédiat." Mais il faut aussi agir directement sur le mélanocyte pour freiner la production de mélanine.

Quel traitement quand on a la peau noire ?

"Les peaux foncées et noires sont plus fragiles, on peut traiter le mélasma avec le trio de Kligman." Les peelings peuvent être également prescrits mais de manière faiblement concentrée. "Quant aux lasers, ils sont contre-indiqués, car le risque d'effets secondaires est important", reconnaît le spécialiste.







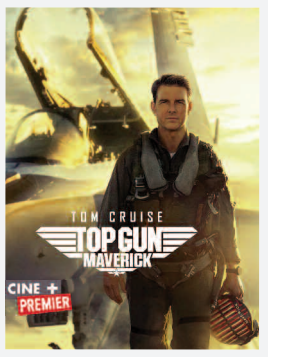






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

23h05 Série hospitalière Etats-Unis, 2022 — TF1
Good Doctor

20h50 Téléfilm policier France , 2023 — France 2
A fleur de peau

20h55 Jeu , france 2023 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 One man show France,2023 — CANAL+
Bérengère Krief - Amour

22h50 Magazine de société — W9
France - 2013
Enquêtes criminelles

20h50 Film de guerre — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Allemagne - Irlande 2001
Stalingrad

21h05 Cinéma Film policier — 6ter
Etats-Unis - 1994
Le flic de Beverly Hills 3

20h50 Film d'action, Etats-Unis 2022 — CINE+ PREMIER
Top Gun : Maverick

20h55 Série policière, France 2015 — C8
Mongeville

20h50 Cinéma Comédie, France 2023 — CINE+ CINEMA
Mon crime

21h00 Cinéma Film d'animation — CINE+ FAMIZ
Japon 2021
Belle

21h25 Magazine d'information — TMC
France
Canap 2007

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Etats-Unis - Mexique
Saison 5 Épisode 3/4

Mayans M.C.

23h18

Série Western Etats-Unis Grande-Bretagne, 2022
Saison 1 Épisode 1: Ce que tu veux et ce dont tu as besoin

The English

En 1890, dans l'Oklahoma les soldats de l'armée américaine ont abattu le chef indien Faucon Filant responsable d'avoir mené la bataille de Fetterman quelques années plus tôt. Ancien éclaireur ayant servie dans la cavalerie, Eli Whipp retourne dans le Nebraska auprès du peuple Pawnee dont il est issu. Dans l'ouest sauvage il vient en aide à Cornelia Locke, une aristocrate anglaise revenue aux Etats-Unis pour se venger de l'homme responsable de la mort de son fils.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:46 | 12:20 | 15:44 | 18:19 | 19:43 | 04:52 | 12:25 | 15:49 | 18:24 | 19:47 | 05:06 | 12:39 | 16:03 | 18:38 | 20:01 | 05:01 | 12:30 | 15:55 | 18:29 | 19:48 | 05:13 | 12:46 | 16:10 | 18:45 | 20:08 | 05:18 | 12:50 | 16:15 | 18:49 | 20:12 | 05:21 | 12:54 | 16:18 | 18:53 | 20:15 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7700– MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	15°
Oran	28°	16°
Constantine	27°	13°
Ouargla	35°	19°

SOUTIEN GRANDISSANT À LA CAUSE SAHRAOUIE

L'étau se resserre sur le Maroc

Toutes les tentatives marocaines visant à étouffer la voix du peuple sahraoui ont échoué devant le soutien international grandissant lors de la 78e session de l'assemblée générale des Nations Unies à New York aux (Etats Unis).



Le Maroc de plus en plus isolé.

Le Maroc s'isole de plus en plus sur le plan international, notamment concernant le dossier du Sahara Occidental après l'échec de ses plans et tentatives visant à dénaturer la cause sahraouie.

La version marocaine du conflit au Sahara Occidental, avancée par le ministre marocain des Affaires étrangères lors de son allocution à l'ONU, n'a pas convaincu un grand nombre de pays, qui se sont prononcés en faveur de la cause sahraouie en soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance.

L'isolement marocain a été accentué par le revirement spectaculaire du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, qui est revenu sur son appui au pseudo «Plan d'autonomie» proposé par l'occupant marocain concernant le Sahara occidental, tout en affirmant depuis la tribune onusienne à New York, le soutien de son pays à «une solution politique acceptable par les deux parties, dans le cadre de la charte de l'ONU et des décisions du Conseil de sécurité».

M. Sanchez a, également, exprimé le soutien de l'Espagne aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général (SG) de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan di Mistura, qualifiant ses efforts d'»action décisive» pour parvenir à une solution au conflit en cours au Sahara occidental. De son côté, l'Algérie, qui toujours soutenu les peuples opprimés et leur droit à l'indépendance, a réaffirmé par le biais du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sa position immuable en faveur des causes justes et en soutien aux peuples qui luttent pour la liberté, en tête desquelles la question sahraouie.

Il a mis en avant lors de son allocution devant la tribune des Nations unies l'aspiration de l'Algérie à parvenir à une décolonisation définitive de la dernière colonie en Afrique, où «tout un peuple au Sahara occidental, reste privé de son droit à l'autodétermination, à travers un référendum libre et régulier conforme au plan de règlement ONU-OUA adopté par le Conseil de sécurité et accepté par les deux parties en 1991».

Pour sa part, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a également réaffirmé, le soutien de son pays à la cause sahraouie, appelant à reconnaître le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

«Nous sommes appelés à rester fidèles aux principes fondateurs des Nations unies, en reconnaissant le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies», a t-il déclaré.

Soulignant que, «la Charte des Nations unies reste une source d'inspiration importante, reflétant les valeurs communément admises de diplomatie et de coexistence pacifique, le président de la Namibie, Hage Geingob, considère, pour sa part, le droit à l'autodétermination de tous les peuples, consacré par la Charte, comme essentiel».

Il a, à ce propos, rappelé comment le Maroc a soutenu le droit à l'autodétermination du peuple namibien, l'exhortant maintenant «à faire de même pour le peuple du Sahara occidental».

Pour la vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères namibienne, Netumbo Nandi-Ndaitwah, la position de son pays en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté est ferme et bénéficie du consensus de toutes les forces politiques en Namibie.

Quant au président cubain, Miguel Diaz-Canel, il a réaffirmé le soutien de son pays au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le président du Timor oriental, José Ramos-Horta a souligné que, «l'impasse persistante sur la réalisation des droits internationalement reconnus à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental doit être résolue, car elle risque d'entraîner une escalade des tensions et du conflit».

Le Premier ministre du Royaume du Lesotho, Samuel Ntsokoane Matekane, a appelé à ne pas oublier, «le sort des peuples sahraoui et palestinien qui continuent de vivre sous l'oppression», rappelant que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont reconnu leurs droits à l'autodétermination et à l'indépendance.

Mohamed M.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

39 décès et 1 458 blessés en une semaine

TRENTE-NEUF PERSONNES sont décédées et 1458 ont été blessées dans des accidents de circulation enregistrés durant la période du 17 au 23 septembre à travers le pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar où 4 personnes ont été décédées et 22 autres ont été blessées suite à 9 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1968 interventions pour procéder à l'extinction de 1364 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (154 incendies), Blida (100 incendies) et Tizi Ouzou (78 incendies), ajoute la même source.

Selon le même bilan, 5.114 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période pour le sauvetage de 388 personnes en situation de danger, ainsi que 4407 opérations d'assistance diverses.

S. N.

